

CALQ

BILAN



Forum sur la
création
littéraire
au Québec

6 • 7 • 8 mai 2011

Conseil des arts
et des lettres

Québec



Organisé par le Conseil des arts et des lettres du Québec avec la participation
du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine,
du Conseil des Arts du Canada, de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
et du Conseil des arts de Montréal.

Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec 



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec 

CONSEIL DES ARTS
DE MONTRÉAL



MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

du Conseil des arts et des lettres du Québec

En mai 2011, plus de 200 intervenants du milieu de la littérature et du conte – écrivains, conteurs, représentants d'organismes de production et de diffusion, d'associations, de regroupements, de périodiques, éditeurs, bibliothécaires, libraires et partenaires gouvernementaux –, se sont réunis pour la première fois et ont pris le temps d'échanger sur l'avenir de ce secteur. Le but de cette grande réunion était d'identifier les grands enjeux et défis actuels, de préciser des orientations et proposer des recommandations en vue de mieux soutenir l'évolution et le développement de la création littéraire et du conte.

Les participants ont exprimé leurs positions sur l'enjeu numérique, sur la diffusion, sur la vie associative, sur les conditions de vie des créateurs et sur la diversification des pratiques. De nombreuses idées ont été émises par les participants qui se sont investis avec enthousiasme dans les échanges. Le Forum a permis de cristalliser les dynamiques qui agissent aujourd'hui en littérature et en conte et de mettre en lumière des intérêts communs.

Ces discussions ont été fort éclairantes pour tous les participants et auront permis d'élaborer de nombreuses propositions et recommandations que vous retrouverez consignées dans le présent bilan.

Je félicite la Coalition des organismes littéraires qui a pris l'initiative de ce projet et je remercie les principaux partenaires associés à cet événement : le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Conseil des Arts du Canada et le Conseil des arts de Montréal.

J'aimerais remercier également tous ceux et celles qui ont participé à faire de ce Forum une véritable réussite : membres de la coalition et du comité d'orientation, participants, animateurs et conférenciers ainsi que le personnel du CALQ.

Bonne lecture!



Yvan Gauthier

Le courage, c'est de comprendre le réel et d'aller à l'idéal.
Jean Jaurès

*Mes camarades au long cours de ma jeunesse
Si je fus le haut lieu de mon poème
Maintenant je suis sur la place publique avec les miens
Et mon poème a pris le mors obscur de nos combats.*
Gaston Miron

Avant-propos méthodologique

Ce bilan du Forum sur la création littéraire au Québec avait un double objectif : le premier, celui de présenter les pistes de réflexion formulées dans les textes et les interventions des vingt-sept conférenciers, lors de la table ronde en ouverture et des six ateliers, ainsi que dans les interventions des participants ; le second, celui de dégager les enjeux et les pistes d'action émanant des ateliers et de la séance plénière.

Il s'agissait donc de rapporter le plus fidèlement possible l'esprit des propos tenus lors de ce forum, de présenter un portrait détaillé reflétant adéquatement l'état de la situation de la création littéraire au Québec et les pistes de réflexion et d'action qui en découlent. Pour éviter que ce document soit trop volumineux, il a été choisi de condenser les textes des animateurs et des conférenciers, ainsi que les interventions des participants, sous forme de synthèses, accompagnées de quelques extraits significatifs, et ce pour chacun des ateliers et pour les séances d'ouverture et de clôture.

La parole des conférenciers ayant occupé une place prépondérante tout au long de ce forum, il était incontournable que leurs textes soient publiés, la plupart *in extenso*, tel qu'annoncé en conclusion de la séance plénière par le président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec. Aussi, toute personne intéressée par l'un ou l'autre de ces textes pourra-t-elle les lire directement sur le site Web du Conseil : www.calq.gouv.qc.ca/fclq/sommaire.htm

Pour réaliser ce bilan, les documents suivants ont été consultés et analysés : les enregistrements sonores de l'ouverture et de la table ronde du vendredi 6 mai, ceux des six ateliers du samedi 7 mai et celui de la séance plénière du dimanche 8 mai, ainsi que les synthèses écrites des ateliers présentées par les animateurs lors de cette dernière séance, sans oublier le programme du forum.

Note : La forme masculine utilisée dans ce document désigne autant les femmes que les hommes.

INTRODUCTION

Il était une fois... des associations et des organismes littéraires qui s'unirent pour mettre sur pied la Coalition des organismes littéraires. Formée de l'Académie des lettres du Québec, de la Maison de la poésie, de la Quebec Writers' Federation, du Regroupement du conte au Québec et de l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, cette coalition fut l'instigatrice des démarches qui ont permis la tenue du premier forum portant sur la création littéraire au Québec.

Organisé par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), avec la participation du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), du Conseil des Arts du Canada (CAC), de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et du Conseil des arts de Montréal (CAM), le Forum sur la création littéraire au Québec a eu lieu les 6, 7 et 8 mai 2011, à la Grande Bibliothèque, à Montréal. Plus de 200 personnes, provenant majoritairement du Québec, mais aussi de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de l'Alberta et du Manitoba, ont participé aux diverses manifestations du forum : des écrivains, des conteurs, des éditeurs, des représentants d'associations, d'organismes publics, de communautés autochtones et de périodiques, des travailleurs culturels, des bibliothécaires, des libraires, etc. Sept animateurs et vingt-sept conférenciers ont alimenté la réflexion et les débats.

L'objectif principal du forum sur la création littéraire au Québec était de déterminer les grands enjeux actuels reliés à la pratique et au développement du milieu de la littérature et du conte, et ce afin d'en soutenir l'évolution et le développement.

Les objectifs généraux du forum étaient les suivants :

- Réunir tous les secteurs liés à la création, à la production, à la diffusion et au soutien de la littérature et du conte au Québec, dans la mesure du possible.
- Identifier les principaux défis liés au développement de la littérature et du conte.
- Énoncer et proposer des pistes de travail et des orientations, des mesures de soutien ou d'intervention.
- Permettre de mieux adapter les programmes du CALQ aux milieux de la littérature et du conte.

Ces éléments de réflexion et d'action seront transmis à la Coalition des organismes littéraires, qui tentera de les faire progresser auprès des autorités compétentes et des pouvoirs publics ainsi qu'à la Commission consultative de la littérature du CALQ.

Deux comités ont présidé à la préparation et à la planification de l'événement. L'organisation et la logistique du forum ont été orchestrées par l'équipe de la Direction des arts visuels, des arts médiatiques, des métiers d'art et de la littérature, en collaboration avec la Direction de la planification, de la coordination et de l'évaluation des programmes, pour certains aspects portant sur la documentation, les références et les statistiques, ainsi qu'avec la Direction des relations publiques pour les communications.

Comité d'organisation et de financement

Le Comité d'organisation et de financement avait pour mandat de voir à l'organisation de l'événement, principalement à la coordination des opérations et du financement. D'autres représentants d'organismes subventionnaires ont été invités à se joindre à ce comité, également responsable de compiler et de transmettre la recherche et la documentation, de la rédaction de certains documents de référence, des invitations et des envois aux participants et observateurs, de la logistique du forum, des communications et des relations avec les médias et des inscriptions aux différents ateliers, ainsi que de la mise en ligne sur le site Web.

Comité d'orientation

Le Comité d'orientation avait pour mandat de définir et d'approuver toutes les étapes de préparation et de réalisation du forum, le contenu des documents préparatoires, de contribuer à l'élaboration des thèmes de discussion, de proposer la formule de présentation du forum et de déterminer le type et le nombre de participants. Ce comité a également la responsabilité du bilan final de l'événement.

La trousse du participant

Une trousse a été distribuée à chaque participant lors de son inscription. Elle contenait, outre le programme du forum, des documents d'information détaillés, préparés spécialement pour l'événement :

- Bernard Crustin, *Synthèse du rapport d'enquête sur le vécu et les besoins du milieu du conte au Québec*, Regroupement du conte au Québec, avril 2011, 15 p. ;
- Marie-Hélène Provençal, « Les écrivains québécois : un aperçu statistique », *Optique culture*, n° 3, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mai 2011, 8 p. ;
- « Portrait du soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec au secteur de la littérature et du conte au Québec », *Constats du CALQ*, n° 20, avril 2011, 25 p. ;
- « Programme de bourses aux artistes et aux écrivains professionnels. Studios et ateliers – résidences », CALQ, 2011, 2 p. ;
- « Soutenir l'excellence de la création et le dynamisme des arts et des lettres du Québec » [dépliant], CALQ, 2011 ;
- *Apport du Conseil des Arts du Canada à la littérature québécoise. Portrait statistique 1999-2010*, Conseil des Arts du Canada, mai 2011, 10 p. ;
- *Conseil des arts de Montréal. Secteur de la littérature*, Conseil des arts de Montréal, mai 2011, 4 p. ;
- « L'utilisation des technologies numériques par les artistes et les organismes relevant du CALQ », *Constats du CALQ*, n° 21, mai 2011, 6 p. Ce document présente une synthèse des résultats de deux sondages SOM – CALQ :
 - *Sondage sur l'utilisation des technologies numériques dans le cadre du projet ALON – Volet artistes. Rapport final présenté au Conseil des arts et des lettres du Québec*, mai 2011, 34 p. + 24 p. d'annexes (www.calq.gouv.qc.ca/alon/sondage.htm)
 - *Sondage sur l'utilisation des technologies numériques dans le cadre du projet ALON – Volet organismes. Rapport final présenté au Conseil des arts et des lettres du Québec*, mai 2011, 26 p. + 23 p. d'annexes (www.calq.gouv.qc.ca/alon/sondage.htm)

Ouverture et table ronde

Le forum s'est ouvert le vendredi 6 mai par les allocutions de M. Guy Berthiaume, président-directeur général de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), de M. Simon Brault, vice-président du Conseil des Arts du Canada (CAC), et de M. Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), présentés par l'animatrice, Marie-Andrée Lamontagne. Suivait une table ronde portant sur les enjeux de la création littéraire au Québec aujourd'hui à laquelle participaient Jocelyn Bérubé, Neil Bissoondath, Nicole Brossard et Jean Sioui.

Le tout fut couronné par une cérémonie en l'honneur de l'écrivaine Élise Turcotte, récipiendaire d'une bourse de carrière du CALQ. À cette occasion, il fut annoncé qu'une bourse de carrière serait spécifiquement destinée aux écrivains et aux conteurs.

Les ateliers

Le samedi 7 mai, six ateliers, d'une durée de deux heures chacun, ont eu lieu. Chaque participant pouvait s'inscrire à deux d'entre eux. Les ateliers 1 et 4 furent les plus achalandés avec plus de quatre-vingts inscriptions chacun.

1. *Le développement de la création littéraire et l'enjeu numérique*

Animateur : Nicolas Langelier. **Conférenciers :** Daniel Canty, Jean-Yves Fréchette, Karoline Georges

2. *Les conditions de vie des créateurs aujourd'hui*

Animateur : Pierre Lavoie. **Conférenciers :** José Acquelin, Paul Bélanger, Bertrand Gauthier, Hélène Messier, Monique Proulx

3. *Les défis de la vie associative*

Animateur : Guy Rodgers. **Conférenciers :** Carole David, Peter Dubé, Pauline Vincent

4. *Comment améliorer la diffusion et la circulation de la création littéraire au Québec et à l'étranger ?*

Animatrice : Aline Apostolska. **Conférencières :** Christine Bouchard, Isabelle Gagnon, Linda Leith, Mélanie Vincelette

5. *Comment améliorer la diffusion et la circulation de la littérature orale au Québec et à l'étranger ?*

Animateur : Jacques Falquet. **Conférenciers :** D. Kimm, Marc Laberge, Jean-Marc Massie, Joujou Turenne

6. *Les nouveaux espaces de la pratique littéraire*

Animateur : Stéphane Lépine. **Conférenciers :** Fortner Anderson, Simon Dumas, Christine Germain, Mathieu Lippé

Communications

Les réseaux sociaux Facebook et Twitter ont été utilisés pour faire connaître le forum et pour retransmettre en direct des commentaires au cours des séances d'ouverture et de clôture, ainsi que pendant les ateliers. Des « gazouillis » ont ainsi été transmis, *urbi et orbi*. De plus, les séances d'ouverture et de clôture ont été diffusées en direct sur le Web, grâce à la collaboration du Service audiovisuel de l'Université du Québec à Montréal.

OUVERTURE

ANIMATRICE : MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE

ALLOCUTIONS : GUY BERTHIAUME, SIMON BRAULT ET YVAN GAUTHIER



Yvan Gauthier, président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec, a prononcé le discours d'inauguration du Forum sur la création littéraire au Québec, qui a eu lieu à la Grande Bibliothèque, à Montréal.

Premier événement public d'envergure à envisager la littérature du point de vue de la création littéraire, ce forum, né de la demande du milieu littéraire lui-même, préparé et coordonné par le Conseil des arts et des lettres du Québec, se fait l'écho renouvelé d'un colloque tenu en 1992, à l'Université de Montréal, qui portait sur le développement et le rayonnement de la littérature québécoise, peu de temps avant le dépôt de la politique culturelle du Québec par le gouvernement, comme le soulignait Yvan Gauthier, président-directeur général du CALQ, en citant le regretté Bruno Roy, alors président de l'UNEQ.

En présentant ce colloque, tous, nous voulons dégager les voies nécessaires du consensus et nous engager dans les débats nécessaires, identifier en toute franchise les points faibles et trouver ensemble les solutions. Nous voulons imaginer le développement de la littérature québécoise, dans lequel toutes les parties participant à la réalisation d'un livre pourront trouver leur juste part de reconnaissance, une littérature québécoise dans laquelle s'inscrit la situation économique et professionnelle de l'écrivain. Il nous faut donc retrouver l'enthousiasme des débuts de toute aventure nouvelle.

Bruno Roy, 1992

Tout le milieu de la littérature avait alors été convié, et certains thèmes abordés ressemblaient à ceux de maintenant, à une exception près : il n'y était pas question de création littéraire. Le forum d'aujourd'hui porte fondamentalement sur la création littéraire au Québec et est l'occasion d'affirmer la place centrale et stratégique

de la création pour relever les défis qui confrontent tout le milieu littéraire. Tous, du milieu de la littérature et du conte, représentants d'organismes de production et de diffusion, d'associations, de regroupements, de périodiques, écrivains autochtones, écrivains francophones des autres provinces, éditeurs, bibliothécaires et partenaires gouvernementaux sont ici rassemblés.

Même si le milieu littéraire est largement atomisé, chacun travaillant dans sa sphère respective, il n'en demeure pas moins étroitement lié au sein de ce qu'on appelle communément « la chaîne du livre », encore plus au sein d'une discussion qu'appellent notre époque et les bouleversements des pratiques, dans le domaine de la littérature et du conte, notamment, questions cruciales relayées par Guy Berthiaume, président-directeur général de BAnQ : Comment les nouvelles technologies vont-elles influencer l'acte d'écrire ? Comment l'acte de lire va-t-il évoluer ? Comment les nouvelles bibliothèques vont-elles s'ajuster à ces réalités ? Comment réussir à conserver et à rendre accessible les documents numériques aux lecteurs de demain, les blogues, les sites Web, les romans qui ne circulent que par courriel, et toutes ces publications qui ne connaissent pas de support traditionnel et qui ne font pas encore l'objet du dépôt légal ?

Une partie de ces réponses, aux dires de Simon Brault, vice-président du Conseil des Arts du Canada, appartiennent aux écrivains, aux artistes qui jouent un rôle qui transcende de loin les besoins et les contours du secteur culturel. En effet, les artistes créateurs explorent constamment la psyché humaine et le rapport de l'homme à la nature. Ce sont des éclaireurs aventureux qui partent sans prévenir vers des territoires qui ne sont pas encore familiers et qui en reviennent avec des mots, des images, des mouvements, des sons qui fascinent, inquiètent, dérangent, reflètent, émerveillent, préparent à des changements de perception, à des changements sociaux.

Au même titre que d'autres secteurs artistiques, la littérature est en pleine évolution et se déploie au-delà de son mode traditionnel de création, de promotion et de diffusion. Depuis quelques années, nous voyons apparaître de nouvelles formes d'écriture, de nouveaux tremplins de diffusion, qui propulsent des créateurs vers l'hybridation et le rayonnement de leurs œuvres directement aux lecteurs, où qu'ils soient sur la planète. De par leur identité propre, la littérature et le conte au Québec ont l'avantage de se distinguer mais, en contrepartie, doivent tailler leur place sur la scène culturelle.

Depuis sa création, le Conseil des arts et des lettres du Québec a appuyé les activités de création, de promotion et de diffusion du secteur de la littérature et du conte grâce, notamment, à l'adoption en 1998 de la Politique de la lecture et du livre par le gouvernement du Québec et en ajustant ses programmes aux réalités de ce secteur. Ce forum n'aurait pu avoir lieu sans la participation du MCCCCF qui souligne cette année ses 50 ans. Le Forum sur la création littéraire au Québec s'inscrit tout naturellement dans le cadre des activités visant à souligner cet anniversaire.

TABLE RONDE

ANIMATRICE : MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE

CONFÉRENCIERS : JOCELYN BÉRUBÉ, NEIL BISSOONDATH, NICOLE BROSSARD, JEAN SIOUI



Table ronde lors de l'ouverture du Forum. De gauche à droite : L'animatrice Marie-Andrée Lamontagne, Jean Sioui, Neil Bissoondath, Nicole Brossard et Jocelyn Bérubé.

Sous le thème *Les enjeux de la création littéraire au Québec aujourd'hui*, l'animatrice, Marie-Andrée Lamontagne, a ensuite invité les quatre écrivains conférenciers participants de la table ronde, à prendre la parole.

Dans un texte intitulé *Les témoins de la survie*, Jean Sioui a choisi de présenter les écrivains des Premières Nations comme les « héritiers des ancêtres, dans une nouvelle société ». Selon la tradition des différentes nations autochtones, les mythes, les contes et les légendes étaient transmis oralement d'une génération à l'autre et récités par les conteurs en diverses occasions. Comme les Autochtones n'avaient pas de système d'écriture, la mémoire humaine était le seul gardien des traditions. Les anciens transmettaient systématiquement l'histoire aux plus jeunes, afin que ce patrimoine soit transmis aux générations à venir.

La nouvelle littérature des Indiens d'Amérique n'a pas la même dimension sacrée des contes et des mythes de la tradition orale, mais elle en est une continuation. Elle perpétue cette tradition en s'adaptant aux éléments de modernité. Elle est dynamique. Elle montre comment les cultures autochtones savent évoluer, tout en gardant l'essentiel. Elle raconte leur rapport au monde. Elle ré-explique d'où ils viennent. Elle rappelle les lois intemporelles et éternelles de la roue de la vie, selon les voies de l'harmonie qui fondent leurs cultures.

Étudier la littérature amérindienne du Québec relève de l'exploit, et pour cause : ils ne sont qu'une trentaine à avoir publié, le plus souvent en français, des écrits qualifiés d'autochtones. Un ouvrage sur l'histoire de la littérature amérindienne dans notre province comptait, en 1993, 25 livres, écrits par 18 auteurs. Mais depuis 1993, il y a eu un essor et, aujourd'hui, on recense plus de soixante titres, ce qui dénote un dynamisme accru.

Maurizio Gatti, doctorant de l'Université Laval

Neil Bissoondath, d'entrée de jeu, a interrogé les enjeux propres à la littérature : « Est-ce que les enjeux de la création littéraire au Québec aujourd'hui sont différents des enjeux dans le reste du monde ? » Il a constaté que « le rêve de vivre de son écriture pour pouvoir se consacrer pleinement à son art devient de plus en plus une fantaisie », que « pour l'écrivain, il ne s'agit pas de l'équilibre famille – travail, mais de l'équilibre famille – travail – travail », qu'il avait « trois vies – [sa] vie familiale, [sa] vie littéraire, [sa] vie universitaire, chacune pleine ».

Poursuivant sa réflexion, il a abordé les notions de « temps » et de « rêve », deux points majeurs maintes fois repris dans les ateliers des jours suivants : « Où et comment trouver le temps pour créer ? Où et comment trouver le temps pour rêver ? »

L'écrivain a besoin de ce que j'appelle du *ceiling time* – le temps du plafond, quand on a le loisir de s'allonger, de fixer le plafond, la tête vide, et de se laisser disponible aux personnages et histoires qui existent dans notre imagination. J'ai appris récemment que Microsoft demande à ses employés de faire avec 20 % du temps payé – donc l'équivalent d'une journée de travail par semaine – autre chose que de travailler dans le sens strict du terme. Microsoft, dont la réussite dépend pleinement de l'imagination de ses employés, comprend parfaitement le processus créatif – ce qui est rare dans notre monde.

Neil Bissoondath

S'attardant ensuite à la distinction entre « réalité » et « fiction », il a rappelé le choix de Gil Courtemanche, qui avait délaissé le journalisme quotidien pour l'écriture de fiction, ayant compris que, « bien que les faits puissent raconter l'Histoire, ce n'est que la fiction qui peut raconter la vérité ». Neil Bissoondath a rappelé aussi que « le rôle du romancier est de poser des questions, d'explorer la vie de ses personnages pour essayer d'élucider autant que possible la grande complexité du mystère de la vie humaine », que « l'écrivain doit rester un peu à l'écart, [dans] les marges », afin de « montrer le monde autrement au lecteur, [de] le mener à élargir ses horizons, tout en remettant en question sa conception du monde, ou des mondes, qu'il habite, ainsi que ses certitudes et ses valeurs, même les plus fondamentales ».

Jocelyn Bérubé a emboîté le pas en traitant « des enjeux actuels aux contes d'hier » (titre de son exposé), du « renouveau du conte », phénomène qui se vérifie partout en Occident, souhaitant que ce « que recherchent aujourd'hui ceux qui ont une oreille pour le conte », ce soit « des espaces de liberté, d'humanité, de réflexion, d'images non contrôlées et créatrices, que le conteur peut leur apporter ». « Le milieu du conte, malgré ce "renouveau", demeure un marché fragile ; heureusement, la Francophonie, qui peine à rayonner, s'ouvre quand même de plus en plus aux différences culturelles qui la composent [...] ».

Il y a aussi la lecture ; aujourd'hui, pour le conteur, c'est une nécessité, comme se nourrir. Lire entre autres des contes, les lire aussi entre les lignes et fouiller des livres d'histoires de partout ; la lecture éclaire et stimule le répertoire ; elle nourrit la réflexion ; un conteur qui ne lit pas est un conteur sans voie ; le grand répertoire ne se transmet plus, comme au XIX^e siècle, dans une grande lignée familiale ou au travail. Il y a tellement d'ouvrages ! La critique que je pourrais faire à certains conteurs des nouvelles générations [...] est le manque de répertoire et de profondeur dans le sens du manque d'enracinement, de connaissances de l'histoire de l'arbre à paroles du pays. Il faut le retour aux livres fondateurs, quitte à ne rien y trouver [...].

Jocelyn Bérubé

En conclusion, « le conte, pour continuer sa quête millénaire, doit être un chemin d'engagement et de combat, engagement citoyen et combat pour la langue dans un monde à rendre meilleur, observatoire de ce monde éclaté, miroir de son temps ; il doit aussi être création et invention, tout en gardant en mémoire les œuvres fabuleuses du passé, car elles sont repères et garantes de l'avenir. Il faut continuer à créer "contes, vents et marées !" ».

Pourquoi Rimbaud cesse-t-il d'écrire à 20 ans ? Pourquoi Nathalie Sarraute écrit-elle jusqu'à 99 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort ? Pourquoi Virginia Woolf se suicide-t-elle à 59 ans ? Pourquoi y a-t-il, rue d'Auteuil à Québec, des bustes de Dante, de Pouchkine et d'Émile Nelligan ?

Nicole Brossard

Ces questions, restées sans réponse, parcourent de façon souterraine l'intervention de Nicole Brossard sur la création littéraire et la littérature, leurs rapports étroits avec la langue et l'écriture, à travers les siècles et les civilisations. « Si la création engage l'individu tout entier, la création littéraire, elle, participe plus que tout de la rencontre de l'état du monde et de la conscience d'un sujet à travers cette matière fluide, ambiguë et contraignante qu'est la langue. »

Comparant la création littéraire à la recherche scientifique, Nicole Brossard met en relief le fait qu'« écrire c'est souvent travailler dans l'imprécis, le doute, c'est souvent recommencer jusqu'à ce qu'on ait enfin touché à des zones dangereuses capables de faire vaciller le réel, c'est placer dans la langue familière un savoir-vie pouvant remettre en question le sens officiel qui fige les vies dans la soumission et la bêtise ». Ce travail de recherche, dans la pensée et les émotions, est confronté à de nombreux obstacles, dont le moindre n'est pas celui du « temps ».

Quels sont les obstacles à la création littéraire? Vraiment, il y en a de très évidents comme l'analphabétisme, l'ignorance, *ou le temps*. Il y en a de très anciens et de tout à fait contemporains comme la bêtise, la superficialité, le manque d'imagination, *ou le temps*. D'autres, comme la peur, l'autocensure, le manque de confiance en soi, *ou le temps*. Il y en aurait aussi qui seraient liés à des conjonctures technologiques qui en modifiant notre rapport au temps et à l'espace, à la mémoire et au futur, au réel et à la fiction transformeraient la relation à soi et à autrui ainsi que les modalités de perception et d'interprétation du monde. Un autre obstacle serait la sensation de chaos issue de la vitesse et de la multitude des informations que nous sommes incapables de maîtriser et qui ne font qu'accroître un sentiment d'éphémère et d'impuissance sur nos vies dont les points de repères idéologiques et scientifiques, voire même affectifs semblent de plus en plus sans ancrage. Mais le plus grand obstacle, il me semble, serait d'écrire dans l'obsession de la production par opposition à l'obsession de l'énigme en soi, ou de l'énigme du monde.

Nicole Brossard

Relancés par une question de l'animatrice, à savoir si « le temps long de la littérature est encore possible, s'il peut encore exister dans l'état actuel de notre monde, de la société québécoise? », Louis Caron, président de l'Académie des lettres du Québec, et Simon Dumas, cofondateur de Rhizome, sont intervenus de la salle rappelant, pour l'un, qu'il est capital de replacer la littérature au cœur même de l'éducation scolaire, que l'avenir de la littérature ne sera pas conquérant, mais qu'il devra être résistant, et, pour l'autre, que la préoccupation du langage, première chez l'écrivain, est toujours vivante, aussi bien chez ceux qui expriment la littérature de façon scénique qu'interdisciplinaire, qu'il y a une relève et qu'il y aura peut-être d'autres formes de création littéraire qui prendront non pas le relais du livre, mais qui l'accompagneront en parallèle.

HOMMAGE

Yvan Gauthier, au nom du CALQ, a clôturé cette soirée d'ouverture en annonçant la remise d'une bourse de carrière à **Élise Turcotte**, d'un montant de 60 000 \$, réparti sur deux ans. Il a aussi profité de cette occasion pour annoncer que le CALQ consacrera une bourse de carrière exclusivement au secteur de la littérature et du conte. Cette troisième bourse de carrière spécifique à un secteur particulier, après les arts visuels et le cinéma, s'adressera aux écrivains et aux conteurs ayant un minimum de vingt années de carrière professionnelle, en leur offrant plus de liberté, des moyens de se ressourcer, d'explorer de nouvelles avenues de création et d'entreprendre des projets de nature différente de ceux qui ont jalonné leur parcours.

Rappelons que, depuis 1998, le Conseil a attribué trente-quatre bourses de carrière, dont huit à des écrivains : Marie-Claire Blais, Nicole Brossard, Denise Desautels, Suzanne Jacob, Madeleine Gagnon, David Solway et Yolande Villemaire.

Membre du conseil d'administration du CALQ pendant sept ans, l'écrivaine Louise Desjardins a ensuite prononcé l'éloge de la lauréate.



Élise Turcotte, récipiendaire d'une bourse de carrière du CALQ.

ATELIER 1

LE DÉVELOPPEMENT DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE ET L'ENJEU NUMÉRIQUE

ANIMATEUR : NICOLAS LANGELIER

CONFÉRENCIERS : DANIEL CANTY, JEAN-YVES FRÉCHETTE, KAROLINE GEORGES



De gauche à droite :
L'animateur Nicolas Langelier en
compagnie de Jean-Yves Fréchette,
Daniel Canty et Karoline Georges

La littérature numérique au Québec est encore bien jeune et le marché du livre est en pleine mutation. Les mutations technologiques touchent à la fois la création, ses formes et son langage mais aussi les supports de publication ainsi que les modes de diffusion et de distribution. Il ne s'agit pas ici d'un simple changement de support mais d'une modification de la façon de lire, d'écrire et de créer. La relation avec le lecteur s'en trouve également transformée. L'utilisation des technologies numériques en littérature se décline selon de nombreux angles ou facettes. Il convient de distinguer la pratique de création de celle de sa diffusion. Plusieurs questions se posent... Quelles sont les répercussions des technologies numériques sur l'acte de création lui-même? Comment les œuvres littéraires se transforment-elles dans l'espace numérique? Comment les divers réseaux sociaux peuvent-ils devenir des véhicules de création et de promotion?

Présentation du sondage SOM – CALQ par Yvan Gauthier, en début d'atelier

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, madame Christine St-Pierre, a confié au CALQ et à la SODEC un double mandat : effectuer une veille sur les technologies numériques et proposer des scénarios d'actions visant à développer le secteur des arts et des lettres dans le contexte numérique. Un rapport lui a été remis à l'automne 2011. [*Faire rayonner la culture québécoise dans l'univers numérique. Éléments pour*

une stratégie numérique de la culture, Rapport du Conseil des arts et des lettres du Québec déposé à la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 11 novembre 2011, 26 p. + 11 p. d'annexes. Document disponible sur le site Web du Conseil : www.calq.gouv.qc.ca/alon/documents/rapportcalq20111111-strategienumerique.pdf

Le CALQ a donc mandaté la firme SOM pour réaliser un sondage auprès des artistes et des organismes qui lui ont adressé des demandes de subventions ou d'aide financière au cours des années 2009-2010 et 2010-2011. Ce sondage cherchait à mesurer les perceptions et l'utilisation des technologies numériques pour la création, la production, la diffusion, la promotion et la mise en marché des arts et des lettres.

Au total, 1 749 artistes et 341 organismes ont répondu. La collecte a été réalisée sur le Web, avec des invitations par courriel. Parmi les artistes répondant, on retrouve 287 écrivains, soit 17 % des répondants, ainsi que 35 organismes du secteur de la littérature et du conte, soit 10 % des organismes sondés parmi les neuf disciplines artistiques desservies par le CALQ.

Les sites de réseaux sociaux, les sites Web et les blogues personnels sont les principaux outils utilisés par les artistes et les écrivains, pour la diffusion, pour la promotion et la mise en marché, dans une proportion de près de 50 % des artistes répondants.

Dans le cadre de leur pratique artistique ou littéraire, 96 % des répondants utilisent les technologies numériques (souvent ou à l'occasion), pour effectuer des recherches liées à leur pratique, sur le Web ou dans des banques de données. C'est là le geste le plus répandu, suivi par les communications électroniques (courriel, messagerie instantanée, échanges sur des réseaux sociaux ou des forums, etc.), en lien avec leur pratique (souvent ou à l'occasion) (95 % des répondants).

Parmi les répondants qui utilisent les technologies numériques, soit pour la création, soit pour la production, la diffusion, la promotion et la mise en marché, 1 551 d'entre eux prévoient augmenter l'utilisation de ces technologies pour la mise en marché, au cours des deux prochaines années. De même, 58 % des répondants prévoient l'acquisition d'outils numériques à des fins de création. Plus de 85 % prévoient acheter ces outils numériques en finançant leurs achats avec leurs revenus autonomes.

Quatre-vingt-douze pour cent des répondants affirment que les technologies numériques sont assez ou très importantes pour l'avenir de la culture québécoise dans son ensemble. Trente-cinq pour cent d'entre eux croient que les technologies numériques sont incontournables et représentent l'avenir. Parmi les possibilités qu'apportent les technologies numériques, 43 % identifient la diffusion sur le Web comme un apport important à la pratique de leur art.

Cinquante-sept pour cent des artistes répondants soulignent que le principal problème rencontré dans l'utilisation des technologies numériques est leur coût élevé et, 29 %, le manque de formation de qualité ou la formation requise ou le temps d'apprentissage élevé. Pour les deux dernières années, les répondants jugent que les technologies numériques ont entraîné une plus grande charge de travail, surtout pour la diffusion, la promotion et la mise en marché. Pour 51 % des répondants, la principale répercussion des technologies numériques est qu'elles prennent du temps de création, compte tenu du temps d'apprentissage requis.

Enfin, 90 % des répondants seraient très ou assez intéressés à transmettre leur demande de bourse par le Web et à fournir une version numérique des œuvres et des pièces ou documents en appui à une demande de soutien financier.

En résumé, l'utilisation des technologies numériques est en croissance chez les artistes et les écrivains. Il est indéniable que les technologies numériques sont utilisées et seront exploitées davantage par les artistes et les écrivains pour la diffusion et la promotion. En effet, l'utilisation des sites Web personnels et des sites de réseaux sociaux se répand constamment et devient un moyen incontournable pour diffuser les œuvres ou en faire la promotion. Cela se traduit par une modification de la charge de travail des artistes et des écrivains, qui passent davantage de temps à se faire connaître, et moins à créer. De plus, l'évolution rapide des outils et des moyens de communication entraîne un besoin urgent de formation et de perfectionnement chez les artistes et les écrivains, qui sentent le besoin de maîtriser ces nouveaux outils, mais qui manquent de ressources pour ce faire.

Quelles sont les répercussions des technologies numériques sur l'acte de création même? Comment les œuvres littéraires se transforment-elles dans l'espace numérique? Comment les différents réseaux sociaux peuvent-ils devenir des véhicules de création et de promotion? À ces questions lancées par l'animateur, les trois conférenciers, ces « défricheurs de nouveaux genres », ont répondu en décrivant leur nouvelle pratique.

Nouvelles façons de créer, nouvelles créations

Il ne faut pas oublier que le livre papier est lui aussi une technologie, devenue invisible avec le temps. Les technologies numériques ont un impact important sur la création littéraire, car elles entraînent une mutation de la littérature. Le numérique permet l'ouverture, l'enrichissement du texte par des médias audio, vidéo, par l'interactivité qui transforme le livre en un objet multidisciplinaire. Les créations littéraires numériques se conjuguent dans des univers virtuels, comme *Second Life*. Elles peuvent aussi entraîner, par les contraintes qu'elles imposent, la création de nouvelles formes littéraires, comme en témoigne la naissance récente de la « twittérature », par l'utilisation de Twitter, qui permet la création de courts textes littéraires, composés obligatoirement de 140 caractères.

Son « Art poétique » branche les twittérateurs :
140 fois sur le clavier remettez votre tweet ;
polissez-le sans cesse et le repolissez.

Jean-Yves Fréchette

Le livre est une technologie subversive et portable, parce que ça ne prend pas de réseaux coûteux pour diffuser des infos et les archiver. Il peut être transporté sous le manteau. Il y aura toujours une politique souterraine du livre.

Daniel Canty

Je découvre un médium et une contrainte esthétique, qui seront désormais les miennes, que je décide d'épouser avec beaucoup d'enthousiasme, à la fois Twitter comme contrainte, mais aussi l'énergie propre à celle du Web 2.0, c'est-à-dire celle qui me permet de diffuser mon travail en temps réel, de le soumettre instantanément au jugement des lecteurs et de m'inscrire dans un flux de production ininterrompu.

Jean-Yves Fréchette

Le rôle des écrivains qui veulent exploiter les potentialités créatives découlant des technologies numériques est totalement modifié, par rapport à la tradition, et l'un des effets de ce grand bouleversement affecte directement la chaîne du livre. Dorénavant, les outils existent pour que les auteurs s'éditionnent et se diffusent eux-mêmes. Ils peuvent donc, sans passer par les éditeurs, les diffuseurs, les libraires mêmes, rendre disponibles leurs livres directement sur Internet, et ce dans le monde entier. Cela soulève toutefois de nombreuses questions quant à la qualité et à la profusion des œuvres mises en ligne sans l'apport de ces intervenants dans le processus éditorial. Mais la possibilité d'entrer en contact avec une communauté élargie de lecteurs, sans contrainte géographique ni temporelle, demeure et représente une occasion de diffusion très intéressante.

L'impact des technologies numériques dans mon processus créatif s'avère essentiel. Parmi les nombreuses répercussions, j'ai fait l'expérience d'une manière d'écrire « tridimensionnelle », j'ai découvert la possibilité de mettre en dispositif virtuel ce qui est donné à lire ; je me suis également soumise à une immersion dans un *métavers* pour donner corps à un personnage de roman, afin de poursuivre sa quête par-delà les limites du texte, pour éventuellement inspirer l'élaboration d'une nouvelle phase romanesque.

[...]

Laboratoire où s'opère la démultiplication des outils de création, le continent numérique offre donc des perspectives inédites, des lieux d'expérimentation qui stimulent l'élaboration d'un langage artistique hybride. Si le support du texte et sa forme s'ouvrent sur des possibles inattendus, le contenu, lui, s'en trouve régénéré.

Karoline Georges

Les technologies numériques rendent facilement accessibles, démocratisent en quelque sorte, la pratique de l'édition et de la diffusion, en fournissant des outils adaptés pour l'auto-édition. Ces technologies offrent également un potentiel pédagogique non négligeable pour développer l'intérêt des jeunes envers la littérature et la lecture. Par exemple, la forme brève ou l'écriture à contrainte, qui existe depuis longtemps en poésie notamment, peut être présentée de manière inusitée grâce à Twitter, formule très populaire auprès des élèves chez qui elle a été expérimentée.

Contraintes

Si les technologies numériques peuvent libérer l'écrivain de la chaîne du livre, la transformation du monde éditorial entraîne la venue de joueurs économiques extérieurs, des multinationales comme Google, Apple ou Amazon, mais aussi des fournisseurs de services Internet, tels Vidéotron et Bell. La taille de ces compagnies et le monopole qu'elles exercent sur l'écologie numérique leur confèrent un pouvoir considérable. Il importe que le créateur à l'ère numérique soit conscient de cette dépendance par rapport aux intermédiaires, aux fournisseurs de technologies, dont les intérêts sont d'abord et avant tout purement économiques.

Par contre, Internet permet la création de communautés de créateurs, rend plus facile l'accès à ces dernières. Des créations peuvent désormais être le fruit de la participation de nombreux écrivains, éparpillés à travers le monde. Cependant, les échanges entre ces créateurs se font la plupart du temps en anglais, la nouvelle *lingua franca*. Du coup, la diversité des expressions culturelles n'est pas nécessairement favorisée ou encouragée. Il faut donc se questionner sur la spécificité culturelle et littéraire du Québec dans cet univers de plus en plus global, sans compter que les logiciels ou les outils numériques utilisés sont très souvent exclusivement en anglais. Quelles seront les conséquences à long terme, sur la culture et la littérature québécoises, de l'omniprésence des technologies numériques et de leur utilisation croissante ?

Mémoire / Archivage

La question de la conservation se pose, dans un contexte où les œuvres littéraires numériques se multiplient et où les technologies sont vouées à une obsolescence certaine. Les œuvres étant dépendantes des fournisseurs technologiques et des compagnies créatrices de logiciels pour être diffusées, les écrivains sont préoccupés par l'accessibilité de leurs œuvres dans le temps. Ainsi, les sites Internet, les œuvres multimédias, les œuvres présentées sur les réseaux sociaux devraient pouvoir être archivées et conservées. Cela implique également que les logiciels, voire les machines qui en permettent le bon fonctionnement, soient eux aussi conservés. Bibliothèque et Archives nationales du Québec moissonne déjà des sites Web et reçoit des œuvres numériques sur une base volontaire, mais il n'existe pas d'obligation d'un dépôt légal, comme il en existe un pour toute œuvre vidéo-graphique, qui doit être déposée à la Cinémathèque québécoise. Si le dépôt légal d'une œuvre imprimée était accompagné du PDF utilisé par l'imprimeur, cela faciliterait déjà la conservation des fichiers numériques.

Le Web est un espace de performance, une sorte de théâtre. Le rideau se lève à toutes les trois-sept minutes, et retombe... Twitter est un fil temporel, un fil de mémoire, une vague d'expression et d'effacement. Cette idée rapproche la littérature du théâtre d'une certaine façon. C'est comme dans un espace social. Il y a un auditoire invisible et une scène, qui se modifient de page en page.

Daniel Canty

Le développement de la création littéraire et l'enjeu numérique

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
L'œuvre littéraire créée en format numérique est une nouvelle catégorie d'œuvres qui échappe actuellement au dépôt légal. De plus, les changements technologiques rapides entraînent l'obsolescence des appareils ou des logiciels qui permettent de lire ces œuvres. Leur pérennité et leur accessibilité doivent être assurées.	1.1 Création d'un dépôt légal pour les œuvres littéraires numériques, de manière à en systématiser l'archivage et la conservation.
La formation et le temps d'apprentissage pour l'utilisation des technologies numériques empiètent sur le temps de création et grèvent le budget des écrivains.	1.2 Offre adéquate, dans les différentes régions du Québec, de programmes de formation aux technologies numériques et adoption de mesures fiscales pour faciliter l'achat d'équipements et de logiciels spécialisés pour la création et la diffusion.
Le monopole exercé par les multinationales sur Internet et l'utilisation sans conteste de l'anglais comme langue de communication exercent une forte pression sur la création et la diffusion d'œuvres numériques en français, risquant, à terme, d'avoir un impact négatif sur la culture et la littérature québécoises.	1.3 Développement de politiques et d'outils pour assurer la création, la diffusion, la promotion et la mise en marché d'œuvres numériques en français.
La question des redevances sur les œuvres numériques oblige à revoir l'ensemble des notions touchant le droit d'auteur et la possibilité pour les écrivains de toucher une juste rémunération de leur travail.	1.4 Révision et harmonisation des différentes lois, fédérales et provinciales, concernant le droit d'auteur, le statut de l'artiste, l'industrie du livre et les ententes contractuelles.

ATELIER 2

LES CONDITIONS DE VIE DES CRÉATEURS AUJOURD'HUI

ANIMATEUR : PIERRE LAVOIE

CONFÉRENCIERS : JOSÉ ACQUELIN, PAUL BÉLANGER, BERTRAND GAUTHIER,
HÉLÈNE MESSIER, MONIQUE PROULX



De gauche à droite :
Bertrand Gauthier, Pierre Lavoie,
animateur, et Paul Bélanger

De gauche à droite :
José Acquelin, Monique Proulx
et Hélène Messier



L'écrivain, le conteur et leurs créations sont à la base de la vitalité littéraire d'une société. Pour la plupart des écrivains et des conteurs, les conditions de vie demeurent précaires. En effet, malgré la grande vitalité du milieu, très peu d'écrivains au Québec vivent des droits d'auteur provenant de leur création. Quelle est l'incidence réelle de cette condition de vie incertaine sur le travail de création ? À l'heure où la littérature se décline selon diverses formes, notamment en raison de l'émergence du spectacle littéraire et de contes, cette multiplication des pratiques permet-elle aux écrivains et aux conteurs de mieux vivre de leur art ? Des lois et des contrats régissent certains des rapports entre les écrivains et les différents intervenants de la chaîne du livre mais avec la venue des technologies numériques et l'accroissement de l'auto-édition, ce modèle est bousculé. Comment se fera la répartition des droits d'auteur dans le nouveau contexte d'un marché en mutation où les ventes de livres numériques sont en progression constante ?

Le temps de la résistance

Ce leitmotiv a sous-tendu l'ensemble des interventions et des conférences de cet atelier. Citant Fernand Dumont (*Le Sort de la culture*), l'écrivain-poète-animateur-éditeur Paul Bélanger a situé d'emblée l'enjeu de cet atelier : « Il n'est d'existence, individuelle ou collective, sans recours à l'utopie, sans le rêve d'achever une vie limitée dans sa fin et fragmentée dans ses intentions. »

Pas de pessimisme exacerbé, même si les données de la dernière enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, publiées en mai 2011, confirment ce que l'enquête précédente, en 2002, avait déjà révélé, à savoir que les écrivains qui consacrent le plus de temps à écrire sont ceux qui ont des revenus personnels moindres. L'enquête accorde toutefois une attention particulière aux revenus tirés spécifiquement de la création littéraire et trace plusieurs parallèles avec le temps de travail consacré à l'écriture.

Marie-Hélène Provençal, chargée de projet d'une nouvelle série d'enquêtes sur les professions artistiques et de communication, relève qu'en 2008, 65 % des 1 510 écrivains professionnels, soit la population visée par l'enquête, ont tiré moins de 5 000 \$ de leur travail de création littéraire. Elle précise que le revenu médian tiré de celui-ci est de 2 450 \$, avant déduction des dépenses liées à la pratique de leur art.

Parmi les 410 écrivains (27 %) qui consacrent plus des deux tiers de leur temps de travail à l'écriture, 51 % se situent dans la tranche des revenus personnels les plus faibles. Non seulement « écrire ne fait pas vivre », mais « plus les écrivains consacrent de temps à leurs activités de création, moins leurs revenus sont élevés ». Si 81 % des écrivains possèdent un diplôme universitaire (contre 21 % de la population québécoise), leur revenu annuel médian, tous gains confondus, est de 39 400 \$, nettement inférieur à celui des Québécois de 25 ans et plus, titulaire d'un diplôme universitaire, qui est de 50 750 \$.

Il ressort également de cette enquête, dont les données de revenus font référence à 2008 et les données socio-démographiques à 2010, que la population des écrivains est à prédominance masculine, plutôt âgée, très majoritairement francophone et fortement concentrée dans la région montréalaise. Toutefois, les données indiquent que les écrivains sont maintenant moins nombreux, en proportion, à habiter dans l'île de Montréal. Quant à la sous-représentation des jeunes, elle pourrait s'expliquer, selon les auteurs de l'enquête, par la longue période des études de la plupart des écrivains et par l'obligation d'avoir publié deux livres, chez un éditeur reconnu, pour être considéré comme un écrivain professionnel.

Les revenus tirés de la création littéraire varient selon la catégorie éditoriale. Ainsi, les écrivains pour la jeunesse sont en grand nombre parmi les écrivains dont les revenus de création sont les plus élevés, alors que les poètes et les romanciers, proportionnellement, sont plus nombreux dans la tranche des très faibles revenus. Les plus courants sont les revenus obtenus du Droit de prêt public, 86 % des écrivains en ayant perçus. Les droits d'auteur (80 %) et les droits de reprographie (76 %) suivent. Le tiers des écrivains touchent 10 % de leurs gains en revenus de prestation (lectures publiques, conférences, ateliers, etc.), alors qu'un cinquième d'entre eux se sont prévalus de bourses et de prix représentant également 10 % des gains attribuables à la création littéraire. En 2008, le tiers des écrivains ont déboursé plus de 3 000 \$ en frais, et le quart, entre 1 000 \$ et 3 000 \$. Comme la plupart des artistes, des créateurs et des travailleurs autonomes, ils sont rarement couverts par un régime de protection sociale ou de sécurité du revenu.

Finalement, le quart des écrivains, en 2008, n'étaient pas liés par contrat avec une maison d'édition.

Vivre de sa plume (ou de son ordinateur) au Québec demeure encore aujourd'hui un défi de taille. La reconnaissance du métier d'écrivain et l'amélioration des conditions socioéconomiques demeurent, plus que jamais, un enjeu majeur.

Après nous avoir invités à « ouvrir les paupières de nos cerveaux sur une lumière autre », José Acquelin a déclamé un poème intitulé *Déclaration des solitudes universelles*.

On a beau le déplorer ou en pleurer, la gloire couronne les ratoureux du divertissement – c'est exactement ce qui arrive quand on consacre artistes les marionnettes de la télé-fiction.

José Acquelin, *Obscurcir l'obscurité*

Mettant de l'avant la liberté de l'écrivain, tout en soulignant plusieurs avenues pouvant faciliter l'exercice de son métier, Paul Bélanger considère également que l'enjeu n'est pas le support, quel qu'il soit, mais l'exercice même de la littérature et les conditions de vie de l'écrivain. À cet égard, Bertrand Laverdure propose de miser, entre autres, sur les spectacles littéraires qui permettent de faire connaître les auteurs québécois aux autres communautés culturelles.

Le défi le plus grand, sans doute, demeure de conserver la littérature au cœur de la réalité et de la Cité, en cette période où les enjeux semblent être perdus de vue au détriment de la distraction où tout devrait être absolument divertissement, oubliant que le divertissement peut s'accompagner de réflexion, comme dans la confrontation théâtrale qui met le spectateur en face de situations qui l'obligent à penser, ni plus ni moins.

[...]

Notre responsabilité première comme écrivain, c'est d'écrire, d'être attentif aux mots, au sens, au langage bien sûr, aux émotions, aux sentiments, à l'humanité, à l'humanisme, à ce qui nous habite profondément et qu'on veut transmettre.

Paul Bélanger

Hélène Messier a rappelé les notions juridiques, notamment la *Loi sur le droit d'auteur* et la relation contractuelle avec les tiers, suivies d'une réflexion sur les mutations des pratiques. En plus de présenter les nouvelles réalités du marché du livre, elle a mis en parallèle la chaîne du livre papier (qui relève d'un modèle plutôt unique), face à celle du livre numérique (qui est plus complexe, mais qui se décline en plusieurs modèles), ce qui annonce peut-être de nouvelles possibilités dans ce nouveau marché de la défragmentation des œuvres. À son tour, elle a parlé de cette nouvelle ère de la résistance et de la résilience dans laquelle on se retrouve aujourd'hui.

Aux États-Unis, la vente de livrels va passer de 1 milliard de dollars à 2,8 milliards de dollars d'ici cinq ans. En un an, les ventes de livrels ont triplé, alors que les ventes de livres papier avaient décliné de 24,8 %. Les secteurs qui connaissent un tel destin : la littérature générale et la littérature jeunesse. Au Canada, Indigo, qui détient 50 % du marché de la vente des livres, prévoit que d'ici cinq ans la vente de livres numériques va provoquer une érosion de 40 % de la vente des livres papier. Au Canada, en 2009, la vente de livrels correspondait à 3 % ; en 2010, à 8 %.

Structure actuelle pour le livre papier : 10 % auteur ; 8 % imprimeur ; 32 % éditeur ; 10 % distributeur ; 40 % libraire. Le livre numérique est généralement vendu 9,99 \$: 10 % à l'auteur ; 90 % à l'éditeur et au détaillant en ligne. Il faut rendre hommage à la résistance des éditeurs québécois qui ont empêché que le livre numérique québécois soit englobé dans ce type de politique générale. Du côté de la Francophonie, un best seller en français sur cinq est disponible en version numérique ; l'écart de prix est de 18 % entre le prix papier et le livrel. Ici, il s'agit plutôt de 25 % (voir *Livre d'ici*, mars 2011).

L'entrepôt numérique ANEL-De Marque, mis en place en août 2009, regroupe plus de 4 000 titres et 80 éditeurs participants. Quinze mille livres ont été vendus par le biais de cette plate-forme. La SODEP [Société de développement des périodiques culturels québécois] a numérisé aussi toutes les revues culturelles en les rendant accessibles sur Érudit.

Hélène Messier

Il faut donc redéfinir l'encadrement légal. La *Loi sur le droit d'auteur* a été redéfinie un peu partout à travers le monde. Dans les pays européens, cela a apporté des bénéfices aux artistes, bien que le droit d'autoriser ou non l'utilisation de son œuvre soit de plus en plus un droit fictif, de plus en plus remplacé par un droit de rémunération. Au Canada, même ce droit risque d'être retranché, dans le projet de loi C-32, par les nombreuses exceptions qui pourraient être adoptées.

Doit-on redéfinir la *Loi sur le statut de l'artiste* qui, pour le moment, ne fait qu'effleurer l'encadrement légal des contrats ? Il y a eu beaucoup de discussions, de groupes de travail, récemment, à ce sujet. Il s'agit d'un dossier très politique. Sans oublier la *Loi sur le développement des entreprises dans le domaine du livre* qui, pour l'instant, réduit les livres à une édition papier. Ce qu'on retrouve dans la version numérique, à un premier niveau, c'est une tendance à reproduire l'univers du papier. Mais on peut aussi produire des livrels enrichis, dans lesquels se retrouvent des éléments actifs. Il y a aussi les livres numériques originaux, qui n'ont pas de contrepartie papier. On entre dans un domaine où l'imagination est presque sans limites.

Au Québec, on pense que, en moyenne, le livre numérique va se vendre 75 % du prix de la version papier. Le pourcentage perçu par l'auteur tournera autour de 13 %. En fait, on essaie de maintenir le pourcentage de redevances de la version papier, en adaptant légèrement le pourcentage de l'auteur. Il s'agit d'un marché en mutation, dans lequel il faut s'engager avec prudence, de part et d'autre, à cause des clauses de redevances, des clauses d'épuisement, de la durée (on ne peut rien prévoir sur une longue durée), la nature des droits concédés, la plate-forme, les intentions des parties, la question de l'exclusivité, la nature de la promotion, l'utilisation ou non des réseaux sociaux, des *mobs* spontanés de lectures d'œuvres...

« Pourquoi est-il si difficile de vivre de ses droits d’auteur ? », s’est demandé Bertrand Gauthier, identifiant plusieurs problèmes : offre croissante face à une demande stable, peu de présence de la littérature dans les médias, valorisation de l’industrie du livre, difficulté de former un lectorat, alors que tout le monde veut être auteur. Il a ensuite donné un petit cours pratique de débrouillardise littéraire : 1. Éplucher tous les programmes d’aide (tournées dans les écoles, dans les bibliothèques publiques, bourses d’écriture, compensation annuelle – DPP [Programme du droit de prêt public], COPIBEC, résidences d’écrivains) ; 2. Pratiquer des métiers complémentaires (ex : enseignant, journaliste).

Suzanne Aubry a rappelé la nécessité de renforcer la *Loi sur le statut de l’artiste* dans un contexte où l’industrie est hautement subventionnée.

Monique Proulx, dans un texte intitulé *Cet état d’esprit qu’est la richesse*, a mis particulièrement en valeur le fait que la principale richesse de l’écrivain est de pouvoir être lent, de disposer souverainement du temps et que ce métier de liberté ne peut s’exercer dans le confort réservé aux salariés de qui on attend des tâches programmées par d’autres. Elle a par la suite invité les jeunes écrivains à se préparer à partir sans cesse en guerre contre eux-mêmes, car ils seront leur pire ennemi.

Extrait d’un texte destiné à de jeunes écrivains

Il ne s’agit pas de fuir le succès, mais de ne pas gaspiller ton énergie à le chercher. Il s’agit de jouer ta musique à toi, même si elle semble cacophonique aux autres. Embusque-toi sur ton territoire – un mètre carré suffit – et creuse. Creuse à en avoir des courbatures aux reins, de la terre plein la gueule. C’est là-dessous que ça se trouve. Là-dessous, il fera souvent seul en chien, et noir à en pleurer, mais tôt ou tard ça ne pourra pas ne pas être là : un éclaboussement de lumière et d’eau vive, un filon d’or, ton or à toi, que tu ramèneras précautionneusement à la surface pour le partager avec les autres. Plus tu n’écriras que pour la partie dure de toi, l’implacable, plus fort tu rejoindras les autres. Rejoindre les autres, c’est-à-dire avoir des lecteurs, est une lourde responsabilité. Prends garde de ne jamais leur donner ce qu’ils s’attendent à recevoir. N’ajoute surtout pas à leurs divertissements, sous le poids desquels ils crèvent déjà. Reste un mineur de fonds, un résistant.

Monique Proulx

Les conditions de vie des créateurs aujourd'hui

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
Les écrivains manquent de temps et d'argent. Au Québec, la vente de livres, principal revenu tiré de la création littéraire, ne suffit pas à faire vivre la majorité des écrivains. Selon les données colligées par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (<i>Optique Culture</i>, n° 3, mai 2011), en 2008, 65 % des écrivains ont tiré moins de 5 000 \$ de leur travail de création littéraire. Seulement une trentaine d'écrivains (2 %), sur un total de 1 510, ont tiré un revenu de création de 60 000 \$ ou plus. Le revenu médian tiré de la création littéraire est de 2 450 \$. Le développement du lectorat est donc un enjeu crucial, car il pourrait permettre aux écrivains d'accroître leurs revenus. Le temps est un autre facteur important à prendre en considération. Trois écrivains sur quatre ont tiré des revenus d'autres activités que la création littéraire. En moyenne, les écrivains ont consacré 43 % de leur temps de travail à la création littéraire en vue de la publication. Les écrivains qui consacrent la plus grande part de leur temps de travail aux activités de création littéraire sont, en proportion, plus nombreux à percevoir des revenus personnels inférieurs.	2.1 Instauration d'un programme national d'achat d'ouvrages littéraires, dans toutes les bibliothèques publiques et scolaires, tel que pratiqué en Norvège. Cette mesure avait été adoptée par l'Algérie au lendemain de son indépendance. 2.2 Libération des contraintes fiscales pour les bourses d'écriture. 2.3 Représentations auprès du gouvernement fédéral pour que le programme d'Assurance-Emploi cesse de considérer les droits d'auteur et les redevances perçues de COPIBEC et du DPP comme un revenu, un salaire. 2.4 Représentations auprès du gouvernement fédéral pour l'adoption d'un régime d'exemption pour les droits d'auteur, semblable à celui existant au Québec. 2.5 Instauration de bourses de longue durée (de trois à cinq ans), tel que pratiqué en Finlande. 2.6 Consolidation du réseau des résidences de création sur l'ensemble du territoire québécois et à l'étranger. 2.7 Instauration de résidences d'écriture locales, sur le modèle développé par le Conseil des arts de Montréal dans les bibliothèques publiques.
Des écrivains reconnus, ayant consacré leur vie à la création littéraire, dont les œuvres enrichissent aujourd'hui le patrimoine littéraire du Québec, arrivent en fin de vie complètement démunis et sans ressources.	2.8 Mise sur pied d'un programme de pension pour les écrivains âgés et méritants, sans ressources suffisantes pour vivre décemment.

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
Les enseignants, notamment au secondaire et au collégial, mettent trop peu souvent les œuvres littéraires québécoises au programme. Les lecteurs québécois sont pourtant les plus susceptibles d'être intéressés par leur littérature nationale. À ce titre, l'école devrait mieux contribuer à former des lecteurs.	2.9 Renforcement de l'enseignement de la littérature québécoise en définissant le corpus, en augmentant le nombre d'heures d'enseignement dédiées à la littérature québécoise et en développant la formation des enseignants à la littérature nationale. 2.10 Développement du lectorat littéraire dans les écoles, en collaboration avec les différents ordres d'enseignement et le ministère de l'Éducation.
Les nouvelles technologies ouvrent un nouveau champ d'occasions à saisir. Cependant, les nouveaux objets littéraires, les nouvelles façons de diffuser la littérature et de toucher les lecteurs sont à inventer.	2.11 Dégagement d'enveloppes spéciales pour la recherche et le développement de la création littéraire, particulièrement en lien avec l'édition et la diffusion numériques. 2.12 Développement de liens étroits avec l'entrepreneuriat privée dans le but de soutenir les écrivains (prix, bourses, résidences, manifestations littéraires, etc.).
Le cadre légal actuel ne permet pas aux auteurs de signer des contrats qui leur permettraient d'obtenir un juste revenu pour l'exploitation de leurs œuvres.	2.13 Révision de la <i>Loi sur le statut professionnel des artistes (S-32.01)</i> et imposition d'un contrat-type obligatoire. 2.14 Adoption du prix réglementé, mesure visant à assainir les pratiques de vente dans le réseau de la grande diffusion. 2.15 Accroissement de la présence et de la visibilité du livre québécois dans les points de vente au Québec.

ATELIER 3

LES DÉFIS DE LA VIE ASSOCIATIVE

ANIMATEUR : GUY RODGERS

CONFÉRENCIERS : CAROLE DAVID, PETER DUBÉ, PAULINE VINCENT



Guy Rodgers, animateur,
et Pauline Vincent

Carole David et Peter Dubé



En plus d'assurer la défense des droits pour leurs membres, les organismes associatifs et de services du secteur assument également un rôle de promotion et de diffusion des œuvres et de la littérature sur tout le territoire. Ils contribuent à faire connaître les écrivains professionnels d'ici, à promouvoir leur travail de création et à permettre à un plus large public d'avoir accès à des œuvres littéraires québécoises. Comment les organismes aux prises avec des problèmes de financement peuvent-ils continuer à jouer pleinement leur rôle et s'assurer d'une succession et d'une relève adéquates ? Comment peuvent-ils relever les nombreux défis de la représentation ? Comment identifier les besoins du milieu et y répondre ? Dans un contexte où les pratiques se diversifient et où les nouvelles technologies prennent de plus en plus de place, comment ces organismes peuvent-ils redéfinir leurs orientations et adapter leurs services ?

Cinq grands thèmes ont été dégagés par les conférenciers :

1. La défense des droits des écrivains (négociations, contrats-type, droits d'auteur, politiques culturelles, besoins des écrivains chevronnés et de la relève, régions – métropoles, francophones – anglophones – allophones – autochtones).
2. La conservation des acquis, la capacité des associations à répondre aux multiples exigences, le vieillissement et le remplacement des responsables.
3. La promotion de la littérature et du conte, partout au Québec et à l'étranger.
4. Les nouvelles technologies.
5. La littérature dans le milieu de l'éducation.

Les associations d'écrivains ne viennent pas seulement de traverser une période de transformation, en ce qui a trait à leur rôle et à leurs responsabilités, mais elles connaissent actuellement une croissance majeure.

Peter Dubé

Les associations régionales d'auteurs commencent à voir le jour durant les années soixante-dix. Aujourd'hui, plus de 50 % des écrivains et des conteurs vivent hors des grands centres, ce qui explique en partie l'existence d'une dizaine d'associations régionales d'auteurs au Québec.

Selon une enquête de l'UNEQ, en 2005-2006, elles [associations régionales d'auteurs] ont produit et diffusé près de 200 activités par mois, destinées à tous les publics, dans un grand nombre de municipalités en région : des conférences aux festivals, des soirées littéraires aux spectacles multidisciplinaires, sans oublier les fêtes du livre, les prix littéraires, les dépouillements d'arbres de livres... Ce dynamisme alimente leur force de pénétration dans leur milieu, qui est proportionnelle à l'importance de leur membership, à l'implication des membres et aux ressources financières dont disposent ces associations. Lorsqu'elles atteignent une certaine maturité, leur contribution à l'épanouissement de la culture en fait des intervenantes indispensables et incontournables. Ne sont-elles pas souvent les initiatrices ou les éminences grises derrière des événements d'envergure régionale et nationale, comme les salons du livre, des festivals internationaux, la fondation de maisons d'écrivains, de même que des conseillères dans l'élaboration des politiques culturelles des villes et MRC [municipalités régionales de comté]? De plus, leur action concertée devient souvent le creuset de propositions comme la présence des écrivains vivant en région aux salons du livre ou encore le poids de la littérature québécoise dans l'enseignement et dans les médias.

Pauline Vincent

Les associations jouent un rôle de médiation littéraire, de rassemblement, de promotion, d'instigation et de création. Elles conseillent également les écrivains et les conteurs dans la défense de leurs droits.

Le vieillissement des administrateurs et des bénévoles, le départ des fondateurs font partie des nouveaux défis et des enjeux prioritaires à considérer, d'autant plus que les jeunes écrivains ne se sentent guère interpellés et s'impliquent peu. Les salaires dérisoires expliquent le roulement élevé du personnel, l'absence d'une permanence ou d'une mémoire institutionnelle. Les associations régionales finissent par souffrir de leur dépendance envers les bénévoles qui, eux-mêmes, se sentent écartelés entre leur emploi, leur famille, leur création et l'association.

Avec la professionnalisation du milieu, les salariés de ces organismes ont été forcés de cumuler deux emplois ou plusieurs contrats. C'est selon. Alors qu'auparavant ces tâches étaient assumées par les membres des associations, aujourd'hui elles sont souvent assumées de plus en plus par des professionnels, ceux qu'on appelait autrefois les travailleurs culturels. Les exigences sont élevées, compte tenu des conditions de travail qui n'offrent, la plupart du temps, aucun filet social. Rien n'a été prévu en terme de mentorat et de formation adéquate pour assurer au milieu associatif une relève, tant chez les salariés que chez les bénévoles. Pourtant, ce type de soutien existe dans d'autres milieux. Le milieu associatif tient en grande partie sur le bénévolat et l'engagement de ses membres.

Carole David

Le milieu de la littérature et du conte souffre de schizophrénie : les écrivains, conteurs et créateurs sont au CALQ, tandis que les éditeurs et l'industrie sont à la SODEC. Même s'il n'est pas question de regrouper tout le monde sous le même toit, il faudrait plus de concertation entre les créateurs, l'industrie et les bailleurs de fonds.

Malgré les exigences de la profession, le milieu associatif vit dans la précarité et doit faire ses preuves chaque année, en présentant rapports et projets de toutes sortes, en ayant des interlocuteurs multiples, que cela soit auprès des subventionneurs des différents paliers de gouvernements : CALQ, CAC, CAM, et des différentes sources de financement privé. L'hybridité de certains organismes rend leur mission titanesque. En effet, diffuser à la fois la littérature de création, organiser des rencontres et défendre les droits des écrivains demeure un défi de taille, car les moyens pour le faire sont limités et empêchent d'atteindre les objectifs sur le long terme.

Les salaires dérisoires dans ce milieu font qu'il y a un important roulement de personnel. Pis encore, ces personnes compétentes délaissent leur poste pour migrer vers des emplois plus rémunérateurs. Ce qui est triste mais tout à fait légitime. De cette manière, le milieu est sans cesse fragilisé et ne réussit pas toujours à offrir les services aux écrivains et à les mettre en contact avec leur véritable public, ou lecteurs.

Je ne peux m'empêcher de penser au diagnostic et aux prévisions de Guy Debord, concernant la société du spectacle et la marchandisation de la littérature. C'est un des plus grands défis de la littérature de création : le respect de l'œuvre.

Carole David

Les auteurs sont obligés de négocier avec des institutions, c'est-à-dire avec les diffuseurs, les éditeurs, les programmeurs de festivals et les organismes subventionnaires, face auxquels la plupart des auteurs, individuellement, sont relativement impuissants. Cette réalité est plutôt inconfortable. S'il s'avère que les individus ne sont pas en position d'exercer de pression significative sur de tels organismes, les associations professionnelles demeurent le meilleur moyen de leur parler d'égal à égal.

Peter Dubé

La littérature québécoise est essentielle à l'éducation des jeunes. Ces derniers devraient être amenés à connaître les œuvres des grands écrivains québécois. Il pourrait être rassembleur d'inclure, dans les programmes de langue et de littérature, des cours, des ouvrages qui décrivent les multiples racines ethniques qui composent le Québec d'aujourd'hui, moderne, interculturel et ouvert sur le monde. Il importe d'enseigner la littérature québécoise dans les écoles, pour que tous les Québécois puissent partager une histoire et une culture communes. L'ajout de nouvelles ressources financières au programme *La culture à l'école*, ainsi qu'une révision des modalités d'achat et de diffusion des livres, permettraient de garder à ce programme conjoint MCCCCF – MÉLS [ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport], qui connaît une forte demande, toute sa force de pénétration dans le réseau scolaire.

Par rapport aux autres disciplines, le milieu littéraire est en retard dans son organisation et dans son financement. Une refonte des programmes s'impose, mais le CALQ, seul, ne peut régler tous les problèmes.

Il faut travailler ensemble pour repenser, restructurer et revitaliser le milieu : métropoles et régions ; poètes, romanciers, essayistes et conteurs ; créateurs, éditeurs, distributeurs, libraires et bailleurs de fonds. Il faut développer des compétences, partager des expertises ou des ressources cléricales, solliciter davantage les jeunes écrivains, en tenant compte de leurs intérêts et de leurs univers, créer de nouveaux espaces de rencontre, des « maisons de la littérature et du conte », simplifier les contraintes administratives, aider les écrivains et les conteurs à maîtriser les nouvelles technologies.

Il est impensable de croire que la vie associative ne s'est pas transformée à l'heure des réseaux sociaux et de l'*iPocalypse*. Quand on pense qu'Internet peut aussi servir à faire la révolution... Oui, il y aura une révolution dans le domaine de la littérature.

Carole David

Les technologies numériques et les technologies de l'information sont en train de transformer le monde de l'édition de différentes manières. En premier lieu, et c'est le plus important, ces technologies modifient de manière radicale les possibilités de publication. Ainsi, il est désormais possible d'envisager de nouveaux types de publications : livres électroniques, courts récits destinés au téléchargement, sur les téléphones cellulaires, magazines en ligne, textes interactifs, et autres. Outre ces nouvelles plate-formes, les technologies numériques multiplient également les possibilités en ce qui a trait à la promotion des livres et de leurs auteurs. La place réservée à la critique de livres a été fortement réduite dans les médias traditionnels, mais elle a, par contre, explosé dans les sites en ligne. Il existe aujourd'hui des centaines de sites consacrés aux livres, qui publient aussi, pour la plupart, des comptes rendus. Les émissions de télévision consacrées aux livres ont commencé à apparaître sur le Web. Plusieurs auteurs effectuent des tournées de promotion virtuelle pour le lancement de leur nouveau livre ; ces activités comprennent, notamment, le clavardage en ligne, une invitation à bloguer, dans un certain nombre de sites dédiés aux livres, la création d'une courte vidéo destinée au téléchargement, etc.

Les technologies numériques soulèvent de nombreuses questions. Les éditeurs, par exemple, ont demandé à plusieurs d'entre nous de maintenir une présence active en ligne, sous forme de blogue, sur Facebook ou sur Twitter, afin de faire la promotion de nos œuvres (souvent aux dépens du temps que nous pouvons consacrer à l'écriture). Peu d'entre nous ont obtenu une compensation pour ce travail supplémentaire qui, en réalité, devrait incomber aux équipes de marketing, – des activités promotionnelles pour lesquelles les éditeurs du secteur de la littérature reçoivent souvent des subventions.

Peter Dubé

L'importance d'un financement permanent et récurrent demeure le nerf de la guerre pour les associations régionales d'auteurs, comme le soulignait Pauline Vincent, constatant de plus en plus leur essoufflement, à l'heure, pourtant, « où le MCCCCF et le CALQ favorisent la décentralisation et le renforcement du sentiment d'appartenance régional, où la reconnaissance des créateurs au sein de leur collectivité s'inscrit en priorité dans le développement durable de la société québécoise ».

Les défis de la vie associative

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
La majorité des associations comptent sur le bénévolat pour assurer leur fonctionnement. L'épuisement guette les écrivains engagés dans ces associations. De plus, celles-ci manquent de ressources financières pour développer leurs activités.	3.1 Ajout de nouvelles enveloppes budgétaires majeures, dédiées aux associations, pour engager des employés permanents, les rémunérer à un niveau qui permet une stabilité opérationnelle.
Les responsabilités et les tâches des employés des associations s'accroissent et se complexifient. De nouveaux défis s'ajoutent aux défis permanents. Il y a un réel besoin de développer les compétences au sein des associations et d'élargir leur capacité à soutenir les écrivains et les conteurs.	3.2 Offre de formation et de perfectionnement au personnel des associations, par exemple dans le domaine juridique, auprès d'avocats spécialisés. 3.3 Offre de formation et de perfectionnement au personnel des associations pour apprivoiser les nouvelles technologies. 3.4 Instauration d'un secrétariat permanent dédié aux associations, partagé par proximité régionale ou par mission. Partage d'un coordonnateur, rémunéré par plusieurs associations, chargé de remplir leurs demandes de subvention, sur le modèle du Conseil québécois des ressources humaines en culture (CQRHC). 3.5 Simplification des divers formulaires et des processus de demandes de subventions. 3.6 Création et diffusion d'un guichet unique pour réduire les coûts de production des bottins des membres.
Le programme de tournée des écrivains dans les écoles, financé par le MCCCCF et le MÉLS, dédié à la promotion de la littérature québécoise, est victime de son succès. Les enveloppes budgétaires sont coupées ou sont réduites et les procédures administratives sont devenues plus lourdes.	3.7 Augmentation du financement du programme <i>La culture à l'école</i> , de manière à permettre sa consolidation et son élargissement.

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
Les membres des associations sont vieillissants et les jeunes écrivains ou les jeunes conteurs n'y adhèrent plus systématiquement.	3.8 Utilisation accrue des réseaux sociaux pour rejoindre les nouveaux ou les futurs écrivains 3.9 Réduction des cotisations pour la relève. 3.10 Intégration des intérêts et des priorités de la nouvelle génération d'écrivains dans la mission des associations. 3.11 Offre de formation et de mentorat. 3.12 Apprivoisement des nouvelles technologies par des ententes avec d'autres organismes interdisciplinaires (vidéo, arts visuels); apprivoisement de l'environnement scénique et du public, spécifique aux différents genres littéraires.
Le territoire québécois est très vaste, et il est difficile de créer une cohésion entre les différentes régions. Le coût des réunions est élevé, et cela favorise l'isolement. Les nécessaires discussions sur les enjeux et les défis communs n'ont pas lieu facilement.	3.13 Mise à disposition des associations, dans chaque région du Québec, d'infrastructures de visioconférence. 3.14 Création de « maisons de la littérature et du conte » dans les régions du Québec où les associations régionales d'auteurs sont implantées. 3.15 Adaptation de l'événement annuel <i>Les Belles Étrangères</i>, organisé par le Centre national du livre en France, qui met à l'honneur une littérature étrangère, dans la langue d'ici.

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
Les technologies numériques sont devenues incontournables pour la promotion des œuvres littéraires, pour rejoindre de nouveaux lecteurs, entre autres.	3.16 Aide pour développer les compétences des écrivains et des conteurs dans les technologies numériques.
Les associations doivent se concerter et se réunir, dans le but de faire avancer leurs intérêts communs. Les problèmes sont parfois structurels et nécessitent de sortir des domaines d'intervention traditionnels et des cloisonnements entre artistes et industrie.	3.17 Création d'une table de concertation réunissant le CALQ, la SODEC, le MCCCCF et le MÉLS, pour aborder les grands problèmes structurels qui affectent les associations et le domaine de la littérature et du conte.

ATELIER 4

COMMENT AMÉLIORER LA DIFFUSION ET LA CIRCULATION DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE AU QUÉBEC ET À L'ÉTRANGER?

ANIMATRICE : ALINE APOSTOLSKA

CONFÉRENCIÈRES : CHRISTINE BOUCHARD, ISABELLE GAGNON, LINDA LEITH, MÉLANIE VINCELETTE



De gauche à droite :
Mélanie Vincelette, Isabelle Gagnon,
Aline Apostolska, animatrice, et Linda Leith

Christine Bouchard et Linda Leith



La diffusion et la circulation des œuvres littéraires et des écrivains constituent des maillons névralgiques de la chaîne création – production – diffusion et s'avèrent des enjeux majeurs pour le développement du secteur. Au Québec, la diffusion de la littérature s'effectue de différentes manières, à la fois par les bibliothèques, les librairies, le milieu scolaire, les salons du livre ainsi que par les événements et festivals auxquels les écrivains et les conteurs sont conviés. À l'étranger, la diffusion s'appuie sur divers événements, festivals littéraires et salons du livre ainsi que sur les centres d'études québécoises présents dans de nombreuses universités. Des résidences de création contribuant à mettre en lumière la littérature québécoise sont offertes aux créateurs dans plusieurs pays. De même, la traduction des œuvres littéraires apparaît comme un enjeu important pour la circulation des œuvres au Canada et à l'étranger. On constate que plusieurs organismes du secteur tentent aussi de développer et de diversifier leur réseau de diffusion à l'international. Sans oublier les médias et les prix littéraires qui ont un effet direct sur la visibilité des écrivains et leurs œuvres. Les divers périodiques du secteur littéraire jouent également un rôle considérable dans la diffusion des œuvres sur tout le territoire québécois ainsi qu'à l'international, car plusieurs d'entre eux comptent des abonnés à l'étranger. Tous ces modes de diffusion de la littérature tant au Québec qu'à l'étranger permettent-ils à la littérature québécoise de rayonner? Quelles sont les forces et les faiblesses de ces modes de diffusion? Comment pourrait-on renforcer une synergie porteuse de rayonnement pour la littérature québécoise?

L'écriture est communion. Intrinsèquement liée à la solitude et au silence qui prévaut autant pour celui qui écrit que pour celui qui lit, elle a besoin de relais efficaces et nombreux pour devenir communication.

Au Québec, de nombreux outils ont déjà été mis en place et ont pris une expansion notable, en quelque trente à quarante années, notamment grâce au CALQ mais aussi grâce aux bibliothèques, à la Grande Bibliothèque, aux librairies, aux milieux scolaires, aux salons du livre, ainsi qu'aux événements et aux festivals littéraires, différents et complémentaires, de plus en plus nombreux sur le territoire. Grâce aussi à un réseau de diffusion, de collaboration et d'échange à l'étranger, aux centres d'études québécoises présents dans de nombreuses universités étrangères, aux résidences de création qui ont été grandement développées par le CALQ, notamment au cours de la dernière décennie, ainsi qu'aux initiatives pour la traduction et la circulation des œuvres québécoises, au Canada et à l'étranger.

Un point sur lequel tous s'entendent : l'expansion notable, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, de la production littéraire québécoise. Comment l'accompagner au mieux ? Comment rejoindre les jeunes ? Comment leur faire connaître ce patrimoine littéraire ? Un sondage sur la programmation culturelle proposée par la Grande Bibliothèque, l'année dernière, révèle que les activités offertes à l'auditorium s'adressent à un public de 45 ans et plus. Une exposition, par contre, va toucher une clientèle beaucoup plus jeune (les 25-35 ans). Même si la Grande Bibliothèque reçoit de 8 à 10 mille personnes par jour, elle ne fait pas salle comble à chaque activité littéraire. Le défi pour attirer les clientèles est colossal.

La mission informationnelle de BAnQ est certes l'essentiel de sa vocation. La nécessité d'offrir au public des services de pointe en matière de référence, de prêt et de consultation soulève des défis constants liés à la conservation, la diffusion et à la numérisation. Des kilomètres d'archives, plus d'un million de livres ainsi que des documents précieusement conservés dans la Collection patrimoniale permettent à BAnQ de figurer parmi les plus grandes bibliothèques-archives de ce monde.

Et, en complément, il y a la programmation culturelle de BAnQ. Le défi qui se pose, c'est non seulement la mise en valeur de cette littérature par des choix de programmation judicieux mais aussi une réappropriation, une dynamisation du livre et la quête de nouveaux sens qui sauront faire écho auprès du public.

Christine Bouchard

Tel que mentionné par Dominique Garon, directrice générale du Festival Québec en toutes lettres, le réseau des bibliothèques de la Ville de Québec a pour but d'assurer la mise en valeur du livre, de réactualiser le livre, d'encourager les jeunes à reconnaître le livre. Cependant, les statistiques révèlent que les emprunts en bibliothèque, ne sont pas des romans, mais plutôt des documentaires, des livres de recettes, *Comment fabriquer une cabane à oiseaux*, des films, des disques, des jeux vidéos. Les romans dorment longtemps, et s'ils n'ont pas été empruntés, après deux ans, ils se retrouvent à l'élagage et à la vente.

La programmation culturelle des bibliothèques sert de complément aux activités de diffusion. Malheureusement, il n'y a pas d'espace pour la diffusion du littéraire, et non pas seulement pour la diffusion du livre. Maintenant, de

nouveaux projets existent, des spectacles littéraires qui ne sont pas des lectures pour réactualiser un livre, des projets pour la scène. Toutefois, ces projets et ces réalisations sont très coûteux. De plus, ces spectacles littéraires ne sont généralement présentés qu'une seule fois, habituellement dans la région des concepteurs. Ils ne circulent pas sur le territoire, ils ne circulent pas au Québec, alors qu'on parle abondamment de diffusion internationale... Les écrivains internationaux, accueillis à Québec, ne rencontrent pas les gens de Québec ou de Montréal. La création d'un véritable réseau de diffusion en littérature, d'un réseau de diffuseurs littéraires s'impose, car le public a besoin de se frotter à des nouveautés, de s'oxygéner, et pas uniquement au contact des gens de sa région. La reconnaissance du travail des écrivains, des artistes passe par cette voie. Travailler pendant des mois pour donner trois représentations au maximum est un non-sens alors qu'une dizaine de représentations pourraient facilement être offertes. Ce fonctionnement ne permet pas de rentabiliser l'argent investi, ne répond pas aux besoins de nouvelles propositions, de nouveaux modes de création, d'interaction et de communication, alors que les spectacles littéraires, utilisent généralement, des ressources technologiques peu coûteuses ou démesurées.

L'absence d'un réseau de diffusion permanent, structuré et présent à l'échelle du Québec et qui soit essentiellement voué aux manifestations littéraires fragilise le rayonnement de notre patrimoine littéraire. Faute de lieux et de récurrence, on se voit dans l'obligation de consacrer la majeure partie de nos efforts à l'actualité littéraire.

Pourtant, la littérature n'a rien d'éphémère. Lorsqu'une émission, un spectacle, un entretien avec un écrivain, un événement commémoratif, un film fait référence à un livre, les bibliothèques observent immédiatement les impacts sur l'emprunt ou la consultation d'un ouvrage. N'y a-t-il pas là une preuve tangible que l'on peut susciter l'intérêt ou l'engouement du public pour un auteur ou redonner vie à un livre par des actions concrètes de diffusion ou de médiation ?

Christine Bouchard

À l'étranger, en France notamment, le livre québécois rencontre des difficultés majeures : écrivains peu ou pas connus du public français ; absence de promotion des titres québécois, faute de moyens financiers et humains adéquats ; fossé culturel dans la présentation graphique des livres et la mise en valeur du contenu ; caractéristiques locales et expressions québécoises déroutantes pour le public français, surtout en littérature jeunesse.

Se faire une place dans le monde du livre français est difficile. Cela est vrai et pas seulement pour les éditeurs québécois, mais aussi pour les petites maisons européennes et même françaises. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de place pour les auteurs québécois en France. Mais il faut avoir à l'esprit que la France n'attend rien du reste de la Francophonie et qu'il appartient aux éditeurs et auteurs de se bagarrer pour se faire connaître. De plus, il faut savoir s'adapter au marché français et garder à l'esprit que la compétition y est vive. Il y a déjà beaucoup d'œuvres de fiction publiées en France et le nombre d'auteurs y est impressionnant.

Isabelle Gagnon

Parmi les solutions qui existent, de plus en plus d'éditeurs québécois exportent leurs auteurs par le biais de la vente de droits. Ainsi, depuis quelques années, de plus en plus d'écrivains québécois parviennent à dénicher un

éditeur français, en mesure de leur assurer une meilleure promotion auprès des libraires français. Par ailleurs, compte tenu que seuls les livres publiés par des éditeurs français sont admissibles à des subventions gouvernementales françaises, ces éditeurs peuvent obtenir un soutien financier pour publier les auteurs québécois.

La création de réseaux demeure un élément important pour la diffusion du livre québécois : le Prix France-Québec en est un exemple remarquable, sans oublier les liens à créer avec des regroupement d'éditeurs, de libraires et de salons du livre régionaux. Avant tout, il importe d'être sur place, de rencontrer les gens du livre et des médias, de se faire connaître.

Pour que les auteurs québécois soient vendus et lus en France, il faut :

s'adapter au marché français ; vendre les droits ou, si l'éditeur est prêt à investir, ouvrir un bureau en France ; savoir se vendre soi-même et s'intégrer dans certains réseaux ; avoir des attentes réalistes (même en étant publié chez un éditeur français, les ventes ne sont pas toujours importantes) ; venir en France, participer à diverses manifestations littéraires.

Isabelle Gagnon

Certains diront qu'il faut peut-être en finir avec la France, qu'il s'agit d'un marché fermé, protectionniste, comparativement aux possibilités offertes par les marchés états-unis (population : 300 millions) ou espagnol (Mexique, Amérique du Sud) accessibles par la traduction. La littérature française ne devrait-elle pas être considérée comme une littérature étrangère, principalement sur le plan des pratiques et des législations ? Mais peut-être le Québec n'a-t-il pas fait tout ce qu'il fallait pour investir dans la France : participation régulière aux salons du livre de Paris et en région ; participation dans les colloques ; présence des auteurs ; achat de publicité ; attachés de presse et service de presse ; et autres ?

Plutôt qu'un discours d'exclusion, ne vaudrait-il pas mieux adopter un discours d'expansion ? Comme le rappelait Mélanie Vincelette, la littérature québécoise est jeune et devrait investir pleinement son territoire topographique et imaginaire, affirmer son identité propre, comme l'ont fait les littératures mexicaine et scandinave, investir pleinement sa place de littérature américaine d'expression française, inventer son « réalisme magique nordique ».

C'est entendu, nous parlons et écrivons le français et notre poésie sera toujours de la poésie française. Mais notre tellurisme n'est pas français, notre sensibilité est la pierre de touche de la poésie. Si nous voulons apporter quelque chose au monde français et hisser notre littérature au rang des grandes littératures nationales, nous devons trouver davantage, accuser notre différenciation sans cesser d'écrire en un français de plus en plus correct, voire de classe internationale. Nous aurons alors une littérature caractérisée dans son inspiration et sa sensibilité. Une poésie d'expression française. Et si nous savons aller à l'essentiel, cette littérature sera universelle. Les réussites du Mexique, du Chili, pour ne prendre que ces deux pays, sont concluantes à cet égard.

Gaston Miron (1957), dans *L'Homme rapaillé*

Pour avoir un pays, il faut l'investir, il faut l'occuper, non seulement physiquement, mais aussi sur le plan de l'imaginaire. Notre littérature est en voie d'accomplissement. Pour avoir un pays, il faut savoir bâtir une culture. Pour s'épanouir, notre littérature a besoin d'un territoire particulier à raconter. Un territoire dans lequel plonger ses racines. La responsabilité des écrivains est d'intégrer notre territoire dans notre littérature.

Mélanie Vincelette

En continuité, Linda Leith précise que les problèmes rencontrés par les auteurs québécois anglophones, dans les pays anglophones autres que le Canada, sont identiques à ceux des auteurs québécois francophones avec la France. La création d'un centre de traduction littéraire au Québec, sur le modèle de Banff, faciliterait grandement les échanges entre le Québec et les autres centres de traduction dans le monde (Pays-Bas, Angleterre, etc.), en permettant l'envoi d'auteurs québécois à Amsterdam, à Norwich, l'identification des traducteurs littéraires liés à des maisons d'édition étrangères, l'invitation des traducteurs d'ailleurs pour passer quelques semaines avec un auteur québécois sélectionné, le travail sur la traduction d'un texte écrit, la familiarisation avec le contexte et le milieu littéraire québécois.

À cet égard, il est rappelé que Louis Jolicoeur, de l'Observatoire de traduction à l'Université Laval, a réalisé, il y a quelques années, pour le MCCCCF, une importante mission notamment aux Pays-Bas et en Angleterre, qui lui avait permis de visiter tous les grands centres de traduction internationaux, et qu'il conviendrait peut-être de dépoussiérer ce mémoire sur la création d'un centre de traduction au Québec, remis aux autorités ministérielles.

Par ailleurs, il est primordial que le Québec s'engage pleinement dans la révolution numérique, appelée à jouer un rôle primordial dans la diffusion de la littérature québécoise, francophone et anglophone, à l'étranger.

Le numérique implique des défis significatifs pour les auteurs, les éditeurs, les libraires, les bibliothécaires : changements financiers et difficultés importantes, surtout dans le secteur des librairies et des bibliothèques ; changements réels pour les éditeurs de livres, de magazines et de journaux imprimés, y compris moins d'espace pour des comptes rendus, et changements inévitables dans la promotion du livre, le marketing et la diffusion (on pourrait mentionner également qu'il y a aussi de moins en moins d'intérêt pour le livre dans les médias électroniques traditionnels) ; incertitude (par exemple, changements technologiques fréquents et imprévisibles) et peur de l'inconnu.

Linda Leith

Comment améliorer la diffusion et la circulation de la création littéraire au Québec et à l'étranger ?

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
La diffusion au Québec connaît plusieurs problèmes. Bien qu'il existe de nombreuses initiatives intéressantes, il n'y a pas d'infrastructure ni de réseau de diffusion permanent et structuré pour mettre en valeur la littérature sur l'ensemble du territoire québécois. Au moment où la littérature est peu présente dans les médias, où il y a un accroissement de l'offre culturelle et de l'information disponible, il manque de lieux et d'espaces physiques pour répondre aux besoins de médiation littéraire. Bien qu'il existe des lieux en région, où les activités pourraient circuler et être diffusées, il apparaît nécessaire d'en créer de nouveaux. De plus, les spectacles littéraires et les activités de diffusion sont parfois créés pour une seule représentation, qui a lieu généralement dans la région où le spectacle est créé. Il est capital que ces spectacles connaissent une plus longue existence et circulent dans tout le Québec.	4.1 Mise en place d'un réseau permanent de diffusion de projets pour la scène, de spectacles littéraires, sur l'ensemble du territoire québécois, pour accueillir des écrivains et des manifestations littéraires du Québec et de l'étranger (<i>La littérature sur les routes</i>). Ce réseau pourrait s'inspirer de l'initiative <i>La danse sur les routes du Québec</i> ou du réseau <i>Le Relief</i> en France (Réseau des événements littéraires et de création). 4.2 Mise à la disposition, à la Grande Bibliothèque, d'une salle réservée aux associations régionales d'auteurs qui, à tour de rôle, pendant l'année, pourraient y présenter auteurs, lectures, spectacles, etc. 4.3 Adoption de mesures pour accroître la présence de la littérature dans les médias traditionnels et dans les médias sociaux.
Les expositions sont une manière différente de présenter la littérature au public, une approche trop peu répandue pour mettre en valeur le livre et le patrimoine littéraire. Comme le montre l'expérience de BAnQ, le public apprécie beaucoup ce genre de médiation.	4.4 Mise sur pied d'un programme national de circulation d'expositions littéraires dans les musées et les bibliothèques publiques du Québec. 4.5 Création d'un réseau de diffusion d'activités littéraires et d'expositions virtuelles sur le Web.
Le public jeune est très important, car il constitue le bassin de lecteurs de demain. Il faut favoriser une habitude de fréquentation des livres et des bibliothèques dès le plus jeune âge.	4.6 Développement d'une offre de camps de jour littéraires dans les bibliothèques et les parcs. 4.7 Intégration, dans le cursus scolaire, dès la maternelle, d'une période de lecture obligatoire de trente minutes par jour.

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
La diffusion du livre québécois en France fait face à plusieurs écueils : les auteurs québécois sont inconnus, le marché du livre en France est fort imposant, avec plus de 40 000 titres publiés par année, les maisons d'édition québécoises ne sont pas présentes sur ce territoire et ne peuvent généralement pas assurer une promotion de bonne qualité, étant peu connues des libraires, la façon de présenter et de vendre les livres étant différente.	4.8 Développement de la vente de droits sur le territoire français pour permettre aux écrivains québécois de percer le marché et de jouir d'une meilleure diffusion. 4.9 Augmentation de la présence des écrivains québécois dans les petits salons du livre, où ils jouissent souvent d'une meilleure visibilité que dans les plus grands salons. 4.10 Formation d'enseignants et de bibliothécaires français, de manière à leur procurer une meilleure connaissance de la littérature québécoise et de pouvoir ainsi l'intégrer au programme scolaire et la valoriser dans les bibliothèques. 4.11 Augmentation des ressources pour permettre à l'Association internationale des études québécoises de mieux soutenir les tournées d'écrivains et de professeurs dans les différents centres d'études québécoises universitaires dans le monde.
La France, entre autres parce que nous partageons avec elle une langue commune, constitue un important pôle d'attraction pour la littérature québécoise. Cependant, celle-ci n'y est pas particulièrement valorisée, étant traitée comme une littérature étrangère.	4.12 Mise en valeur de la spécificité littéraire québécoise en affirmant, dans les textes littéraires, une littérature américaine d'expression française.

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
La traduction est un excellent moyen d'exporter et de faire lire des œuvres littéraires québécoises à l'extérieur de la Francophonie, trop peu souvent privilégiée. Des modèles d'organismes favorisant la traduction existent, notamment The Banff Centre. Mettre sur pied un tel centre au Québec permettrait d'inviter des traducteurs littéraires étrangers à travailler avec les écrivains québécois et de créer des liens avec les maisons d'édition étrangères pour favoriser les traductions.	4.13 Création d'un centre de traduction littéraire au Québec, qui favoriserait la traduction d'œuvres littéraires québécoises en langues étrangères et qui accentuerait la circulation d'œuvres québécoises, notamment aux États-Unis, au Mexique et en Amérique du Sud.
La diffusion passe par la circulation des livres et des écrivains. Il est nécessaire que les écrivains puissent « accompagner » les livres québécois lorsqu'ils sont diffusés à l'étranger. La présence physique d'un écrivain est un facteur important de diffusion du livre à l'étranger.	4.14 Adaptation des programmes de bourses de déplacement, notamment assouplissement des critères d'admissibilité, pour favoriser la promotion du livre et une meilleure circulation des écrivains.

ATELIER 5

COMMENT AMÉLIORER LA DIFFUSION ET LA CIRCULATION DE LA LITTÉRATURE ORALE AU QUÉBEC ET À L'ÉTRANGER ?

ANIMATEUR : JACQUES FALQUET

CONFÉRENCIERS : D. KIMM, MARC LABERGE, JEAN-MARC MASSIE, JOUJOU TURENNE



Joujou Turenne et Jacques Falquet, animateur

Les conférenciers Jean-Marc Massie, Marc Laberge et D. Kimm



La diffusion de la littérature orale (conte, *spoken word*, etc.) s'effectuait à l'origine dans le cadre des festivals. Par la suite, de nombreux lieux spécialisés ont offert aux praticiens des possibilités de diffusion de leurs œuvres. En marge de ces lieux, un réseau parallèle permet également aux conteurs et aux artistes de la création parlée de se produire : les bibliothèques publiques, le réseau scolaire, certains musées régionaux, les salons du livre et autres festivals intègrent les conteurs de façon parfois récurrente à leur programmation. Les médias ont aussi pris en compte l'engouement du public pour la littérature orale et lui accordent plus de visibilité. À l'étranger, le conte québécois est présent depuis plusieurs années sur les scènes européennes entre autres. Des festivals importants, des maisons dédiées au conte invitent régulièrement les conteurs québécois. Par quels moyens pourrait-on améliorer la diffusion et la circulation de la littérature orale au Québec et à l'étranger ? Quelles sont les forces et les faiblesses des modes de diffusion actuels ?

En visant la lune, si nous ratons notre cible, nous atteindrons au moins les étoiles.

Joujou Turenne

Cet atelier représente un défi, pour plusieurs raisons, la première étant la définition de la littérature orale, qui regroupe deux pratiques : le conte et la création parlée qui sont, à première vue, des pratiques opposées, parce que le conte est ancré dans la tradition, alors que la création parlée s'affirme dans la modernité, parce que le conte est dans la fidélité, alors que la création parlée est dans la rupture, parce que l'un affirme la collectivité,

alors que l'autre affirme l'individualité, l'un met de l'avant des formes anciennes, alors que l'autre oppose des formes nouvelles. D'un côté, on a un art populaire qui a été revitalisé par des lettrés, de l'autre, un art savant nourri par la rébellion et par la rue, et ces deux arts se retrouvent hors du livre, sur scène. Ce sont tous deux des arts de la présence, de l'immédiat et de la rencontre.

Le renouveau du conte est construit d'une mosaïque de voix, tant par la forme que par le fond. Le conte traditionnel du Québec, les légendes autochtones, les épopées, le conte pour enfants, les contes de randonnée, le conte animalier, le conte érotique ou coquin, le conte de création, le travail de collectage, le conte engagé, le conte urbain, le slam, le parcours d'exil, d'errance et de nomadisme, sans oublier les paroles atypiques, une mosaïque de voix qui parlent de l'humain à l'humain, de son humanité ou de son manque d'humanité, des voix venues d'ici, d'ailleurs, mais avec une volonté commune de partager une parole qui bouillonne dans chacun des pores de notre peau, une parole à l'image même de notre francophonie plurielle, car le conteur s'investit dans son texte, dans sa parole, dans sa présence sur scène et ailleurs.

Joujou Turenne

La littérature orale, comme les autres disciplines artistiques, se trouve dans une impasse par manque d'argent, par le fait que l'art subventionné est à bout de souffle. Manque d'argent aussi par opposition idéologique et aussi parce que certains commencent à se demander si l'art subventionné n'a pas atteint les limites de sa mission. On s'aperçoit un peu partout que les subventions à la culture ne réussissent pas à développer la participation, ce qu'on a appelé la démocratisation de l'art. Par ailleurs, nous sommes aussi dans une impasse, par rapport aux industries culturelles, bouleversées par la révolution numérique, auxquelles, pour beaucoup, nous essayons d'échapper, dans une opposition au modèle industriel de culture de masse.

« Les arts de la parole », selon Marc Laberge, seraient un terme plus générique. Le conte et le spectacle littéraire, réunis sous le vocable de « littérature orale », sont des réalités bien différentes. Lors de son intégration dans les programmes du CALQ, le conte a été intégré à la discipline « littérature ». Aujourd'hui, les demandes de subvention des organismes du secteur sont jugées par un même jury, dans lequel les conteurs sont souvent en infériorité. En étant rattachés au même programme de bourses, les projets des conteurs et les spectacles littéraires sont jugés par un jury unique, malgré leur différence intrinsèque. Cette situation risque de soulever un problème de représentativité.

La notion de spectacle littéraire se résume de plus en plus à des lectures mettant en scène des comédiens lisant des textes d'écrivains, ou à de simples lectures d'écrivains sur une scène (sans recherche scénique, sans concept novateur).

Il y a une différence entre un spectacle, qui est une activité d'animation et de promotion du livre et de l'auteur, et une véritable création, à partir d'un texte littéraire.

L'approche de la Compagnie Les Filles électriques est basée sur l'affirmation que l'écrivain et le poète, même s'ils ont choisi comme médium d'expression l'écriture, sont des artistes à part entière, qui ont besoin d'exprimer leur nature d'artiste.

Nous mêlons poètes, écrivains, performeurs, musiciens, danseurs, artistes des arts médiatiques, pour qu'ils produisent ensemble une création où s'entremêlent et se questionnent les genres, dans une approche totalement interdisciplinaire.

Nos spectacles vont de cabarets éclatés et provocants, dans le cadre du Festival Voix d'Amérique, à des spectacles avant-gardistes incluant un mélange de projections et de techniques *low tech*, comme le théâtre d'ombre et le théâtre d'objets, à des spectacles poétiques et intimistes.

D. Kimm

Il existe une communauté du conte bien définie, bien qu'elle recouvre des formes différentes : conte traditionnel, intimiste, théâtralisé, récit contemporain, etc. Cette diversité représente un défi pour la diffusion, car ce que le public désigne par le mot « conte » définit une réalité multiforme. Cette situation est particulière au conte, puisque le public ne dit pas : « Est-ce qu'on va à un spectacle de musique ? », comme il dit : « Est-ce qu'on va voir un spectacle de conte », mais bien plutôt : « Est-ce qu'on va au spectacle de Mara Tremblay ? ». Pourtant, les intérêts des divers acteurs du milieu sont communs. Trop souvent, ceux-ci travaillent les uns contre les autres. Au contraire, il faut profiter de la proximité entre les conteurs pour poser des actions coordonnées, constructives. Cette synergie pourrait s'illustrer lorsque les conteurs sont invités à l'étranger. Ils pourraient profiter de leur passage dans un festival ou de leurs contacts avec un programmeur pour mettre de l'avant d'autres conteurs québécois, le conte québécois dans son ensemble. Cette manière de faire pourrait profiter à l'ensemble du milieu, insuffler un dynamisme.

Au Québec, le conte est à la croisée des chemins. Il y a d'abord eu une période, à la fin des années 1990, où le conte était « à la mode », où les médias s'intéressaient beaucoup aux soirées du conte et aux conteurs. Cette époque fut un âge d'or où le milieu s'est développé, les organismes fondés et où, de façon non concertée, il y a eu une structuration progressive. Cette période est terminée. Attirer le public est désormais un défi continu. La concurrence des autres arts de la scène est très dure, sans compter la concurrence à l'intérieur du milieu du conte lui-même.

Quelles sont, maintenant, les ambitions, les attentes des conteurs ? « Développer le public » est sans doute la plus importante. En effet, le grand public ne connaît pas ou connaît peu le conte, car les maisons de la culture le programment peu, les médias traditionnels y accordent très peu d'importance, et il est souvent confiné aux bars et aux petites salles non professionnelles. Atteindre le grand public, vendre plus de billets : un rêve. Quels devraient être les nouveaux objectifs ?

Pratiquer le conte comme un loisir ou développer une pratique professionnelle ? Les deux options sont légitimes, mais il est impératif de les distinguer, car il faut bouleverser les manières de faire pour investir de plus grandes salles et atteindre un autre public. Il est nécessaire d'investir le spectaculaire, pour le meilleur et pour le pire. Cela veut dire, dans les spectacles de contes, faire appel à d'autres formes d'art, donner beaucoup plus de place à la musique, à la scénographie, travailler des éclairages plus sophistiqués, utiliser à leur plein potentiel les possibilités des technologies scéniques. Cela veut aussi dire profaner ce qui est « sacré », dans un certain rapport à la pureté

du conte, transformer les manières de faire habituelles. Au bout du compte, il y a deux types de réaction possibles : rester en vase clos, pratiquer le conte en dilettante, et se contenter d'un certain rayonnement, ou innover en faisant appel au spectaculaire et permettre au conte de se développer autrement. Telles sont les questions qui doivent être posées.

Le spectaculaire, c'est comme un pacte avec le diable. On s'en sert pour se faire reconnaître, mais c'est aussi une manière de déconstruire le conte, d'utiliser d'autres formes d'expression pour séduire un public habitué à plus. Il y a quelque chose de paradoxal. En même temps, le conte ne doit pas devenir tout et n'importe quoi et, par ailleurs, on veut que le conte soit plus visible, qu'il soit diffusé à l'extérieur des réseaux des festivals et des séries, ce qui nous amène dans une autre logique de production et de diffusion. Il y a de bons sentiments, l'utopie de conserver le conte au plus près de sa forme première. Pour ce faire, il faudra rester en vase clos.

Sortir du vase, c'est sortir de sa tribu. Les vitrines présentées, c'était entre nous. Nous risquons de devenir des « consanguins narratifs ». Il faut se poser la question du spectaculaire. Le spectaculaire, ce sont les arts de la scène, les éclairages, etc. Doit-on sauver le conte traditionnel ? Nous n'en sommes plus là. Si on veut s'attaquer aux problèmes de la diffusion et de la circulation du conte, dans une perspective professionnelle, il va falloir repenser la question du spectaculaire, parce que le spectaculaire, c'est la société du spectacle, c'est l'industrie du spectacle, pour le meilleur et pour le pire. Quand on vient te voir parce que tu as un nom, c'est aussi parce que tu as un agent, une équipe.

Jean-Marc Massie

Les nouvelles technologies sont devenues des outils incontournables pour assurer la diffusion et la promotion du conte. Parfois, ces outils sont peu coûteux, mais exigent un investissement temporel important. Les vidéos diffusées sur *YouTube* peuvent être vues partout, à travers le monde, et constituent des moyens efficaces pour la mise en valeur du travail des conteurs. Des exemples, exploités dans d'autres pays, peuvent être imités : une Web radio sur la littérature existe en Belgique. Grâce à ce médium relativement peu coûteux, il serait possible de diffuser tables rondes, discussions sur le conte, d'offrir un contenu destiné aux amateurs et aux personnes qui s'intéressent à ce genre.

Peu de conteurs ont jusqu'ici embrassé Facebook pour leur promotion. C'est pourtant devenu un moyen incontournable, qui permet d'atteindre un large public et d'interagir avec lui. Le monde des arts de la parole a aussi besoin de vitrines, de lieux où faire entendre la voix des conteurs. Les festivals sont en eux-mêmes des vitrines, mais il conviendrait d'y organiser, là aussi, différentes manifestations, comme des journées professionnelles, y inviter les gens qui s'intéressent au conte, au Québec et à l'étranger, créer des liens, établir des contacts, circuler, participer aux festivals étrangers, finalement, créer une vitrine virtuelle, une vitrine Web, un site unique dans lequel on retrouverait tous les festivals du Québec, tous les conteurs, toute l'information pertinente.

Optimiser l'information et la diffusion sur Internet est déterminant pour l'avenir du conte. Les réponses concernant le conte, sur la toile, se chiffrent par millions : elles concernent des définitions, des études, des conteurs, des bases de données, des événements, des séquences enregistrées... Cependant, certaines sont lacunaires comme, par exemple, les festivals mentionnés dans l'encyclopédie Wikipedia. Par ailleurs, on se perd dans l'abondance des informations et la nécessité de surfer sans repères structurels. On pourrait donc imaginer, dans la mesure du possible, de créer une page dynamique *Contes au Québec*, avec des répertoires de festivals, de lieux de contes, de conteurs et des liens pour chacun de ces éléments, qui renverraient aux activités et aux agendas.

La diffusion de lettres d'information numérique par les fichiers d'adresses électroniques, comme celles produites par le Regroupement du conte au Québec, les réseaux tels que Facebook et la mise en ligne d'enregistrements sur *YouTube*, constituent une publicité porteuse.

Marc Laberge

« Alors, Messieurs, Dames, de la société, je ne faisais que passer. On m'a donné un coup de pied, j'ai tourbillonné pour aboutir jusqu'ici et tout vous rapporter. Voici. Voilà. » (Joujou Turenne)

Comment améliorer la diffusion et la circulation de la littérature orale au Québec et à l'étranger ?

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
L'expression utilisée au CALQ, « littérature orale », ne fait pas l'unanimité parmi les conteurs et les concepteurs de spectacles littéraires.	5.1 Remplacement de l'expression « littérature orale » par « arts de la parole ».
Le conte, tout comme la littérature, est presque absent des médias traditionnels. Néanmoins, il y a une demande importante pour obtenir des informations sur le milieu du conte au Québec. Afin de répondre aux besoins du public, il est nécessaire de renforcer la présence du conte québécois sur le Web.	5.2 Création, sur le Web, d'une vitrine québécoise centralisée présentant les festivals, les conteurs, les séries, etc. 5.3 Création d'une Web radio, qui présenterait des entrevues de fond et des émissions consacrées au conte. 5.4 Archivage numérique de spectacles présentés dans des festivals de contes et de séries présentées dans des lieux de diffusion adéquats.
Les festivals à l'étranger sont des occasions extraordinaires pour les conteurs d'ici d'atteindre de nouveaux publics. Les programmes actuels répondent bien aux besoins du milieu, mais ils pourraient encore être améliorés.	5.5 Aide accrue au déplacement à l'étranger des conteurs et des organisateurs de festivals, en allégeant les procédures administratives liées aux demandes de bourses de déplacement. Abolition de l'obligation de présenter une lettre d'invitation ou de confirmation du partenaire à l'étranger. 5.6 Augmentation de la présence de programmeurs et de diffuseurs étrangers au Québec, pour leur permettre de mieux connaître les conteurs québécois et pour leur donner le goût et la possibilité de les inviter à leurs festivals.

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
Le conte et le spectacle littéraire souffrent de ne pas être bien connus du public. Il n'existe pas de réseau de diffusion au Québec, à l'intérieur duquel les conteurs pourraient effectuer des tournées. Les lieux de diffusion adaptés pour les conteurs manquent. Les conteurs sont souvent confinés dans les cafés et les bars pour donner leurs spectacles.	5.7 Mise en place d'un réseau permanent de diffusion de spectacles littéraires et de contes sur l'ensemble du territoire québécois. Ce réseau pourrait s'inspirer de l'initiative <i>La danse sur les routes du Québec</i>. 5.8 Accroissement des ressources permettant que le conte et les arts de la parole soient mieux connus, en instaurant, entre autres, des lieux de diffusion et des « maisons de la parole ». 5.9 Mise en place d'une campagne de sensibilisation, à l'échelle du Québec, pour promouvoir le conte et les arts de la parole, pour intéresser la population à l'art du conte. 5.10 Création de séries de contes dans les maisons de la culture.
Au CALQ, le conte fait partie de la même discipline artistique que la littérature. Pour de nombreux programmes, les jurys sont majoritairement composés d'écrivains ou de professionnels du milieu de la littérature ou du livre. Il y a un manque de représentativité des jurys concernant les spectacles littéraires et le conte.	5.11 Établissement de jurys spécialisés en conte pour évaluer les demandes de bourses des conteurs et les demandes de subventions des organismes du milieu du conte.
Il y a un retard historique dans le financement de la littérature et, à fortiori, du conte. Le conte ne reçoit pas un financement à la hauteur de ses besoins, même s'il a atteint un niveau de maturité qui exige un financement plus important.	5.12 Hausse des budgets dédiés à la littérature et au conte en particulier, de manière à obtenir un financement à la hauteur des besoins du milieu littéraire. 5.13 Admission du conte dans les programmes de financement destinés aux pratiques émergentes. 5.14 Attribution de subventions pluriannuelles permettant aux organismes et aux diffuseurs de définir une politique artistique à long terme. 5.15 Admission des frais de production pour les demandes en recherche et création.

ATELIER 6

LES NOUVEAUX ESPACES DE LA PRATIQUE LITTÉRAIRE

ANIMATEUR : STÉPHANE LÉPINE

CONFÉRENCIERS : FORTNER ANDERSON, SIMON DUMAS, CHRISTINE GERMAIN, MATHIEU LIPPÉ



De gauche à droite : L'animateur Stéphane Lépine
et Fortner Anderson



Christine Germain et Mathieu Lippé



Simon Dumas

La littérature et le conte se déclinent et se diffusent dorénavant selon d'autres formes que celle plus traditionnelle du livre. En effet, depuis quelques années, nous assistons à l'émergence des œuvres littéraires lues, performées ou contées. Par le biais du *spoken word*, du spectacle littéraire ou de contes ou encore de la performance, la littérature et le conte occupent dorénavant la scène. Certaines de ces manifestations font appel à d'autres disciplines artistiques telles que la danse, la musique ou le théâtre ainsi qu'aux nouvelles technologies. Ces nouvelles pratiques ont non seulement transformé l'acte de création lui-même mais aussi les rapports entretenus avec le public et le créateur.

En ces temps complexes où les repères et les valeurs que nous pensions solides, qui, croyions-nous, fondaient nos sociétés démocratiques, sont remis en question, en cette époque où l'espace consacré à la littérature rétrécit comme peau de chagrin, la question de l'espace et des nouveaux espaces est grandement préoccupante.

Treplev, dans *La Mouette* de Tchekhov, en 1896, disait : « Il faut des formes nouvelles. Il les faut. Et si elles n'existent pas, mieux vaut que rien n'existe. » Un siècle plus tard, ces formes nouvelles, qu'elles sont-elles, quels supports ont-elles, quelles diffusions ont-elles, de quelle nature sont-elles ? À l'heure de l'impureté conquérante, dont parlait déjà Guy Scarpetta en 1985, à l'heure de l'hybridité, des nouveaux médias, des actes de création qui abolissent les frontières entre les genres et les espaces, comment définir et explorer ces nouveaux espaces ?

Si, dans les années soixante-dix, la poésie se voulait à l'avant-garde, rejetait la poésie classique, liée à la bourgeoisie, trente ans plus tard, l'indifférence est toujours manifeste envers les poètes, bien que ceux-ci cherchent à rejoindre un plus grand nombre de lecteurs ou de spectateurs en créant des formes nouvelles, dont le *slam* et le *spoken word* (pratique multiforme qui englobe la poésie, le conte, la comédie et le monologue), formes qui soulèvent d'épineuses questions aux subventionnaires.

Trente ans plus tard, il m'apparaît que les poètes sont encore méprisés par la société. Peut-être que le mot « méprisés » est trop fort car, pour la grande majorité des gens, les poètes n'existent tout simplement pas. Leurs livres ne se vendent pas, une centaine d'exemplaires parfois, tout au plus, et ils sont introuvables en dehors des collections des grandes bibliothèques. Leur œuvres n'apparaissent jamais à la télévision – le média le plus important de notre époque – et elles sont aussi absentes à la radio, dans les journaux et dans la vie quotidienne des gens. Les poètes sont tout à fait absents.

Depuis 1980, en quête d'un public, nous, les poètes, avons lu nos poèmes dans des écoles, des sous-sols d'églises, des clubs gais, des clubs espagnols et des cabarets, des entrepôts, des théâtres, des restaurants, des bibliothèques, des hôpitaux, au téléphone et sur la place publique. Nous avons présenté nos poèmes dans des autobus, sur des disques vinyle, sur pellicule, sur ruban magnétique, sur des t-shirts, sur des affiches publicitaires et sur des pierres tombales. Tout le monde sait qu'un poète lira ses textes dans n'importe quel endroit et dans n'importe quelles conditions, sous un soleil torride ou dans le vide d'un local non chauffé, en plein hiver. Toujours devant un public qui ne sortira jamais quinze dollars pour acheter son livre.

Fortner Anderson

Une « confrontation douce » d'écrivains « indisciplinaires » (Daniel Canty), dans laquelle ont été exprimées méfiance, inquiétude, crainte, par les tenants de l'écrit, de la primauté du livre, la crainte également d'une banalisation du contenu, d'une réduction ou d'une dispersion des subventions. Comment les créateurs peuvent-ils améliorer leur sort, tout en tenant compte du financement des nouveaux champs littéraires ?

Gilles Deleuze disait : « Écrire, c'est pousser la langue jusqu'à une certaine limite, jusqu'à la limite entre langage et silence, entre langage et animalité, entre le langage et le cri. » Il disait qu'écrire n'a pas de sens, si on pousse la syntaxe jusqu'au bout de sa fonctionnalité même. Autrement dit, la littérature, c'est un art. On se pose en littérature les questions que l'on se pose quand on pose un acte de création artistique. L'écrivain est un artiste qui a, comme première préoccupation, le langage. L'écriture, comme l'a mentionné Nicole Brossard, est une technologie. L'écriture est un outil de création, et le matériau, c'est le langage.

Simon Dumas

La littérature doit échanger avec les autres disciplines, car elle a tardé à se décroiser. La littérature est plus large que le texte. Les nouveaux espaces sont peut-être ces lieux de rencontres des disciplines. Est aussi en jeu la question des pluralités des pratiques au sein de la création littéraire.

Le livre, les pratiques orales ou scéniques, ainsi que les œuvres littéraires numériques doivent coexister, dialoguer et s'enrichir mutuellement. Pour cela, cependant, le milieu littéraire a besoin de moyens de création, de lieux d'expression et de la compréhension par ses pairs qu'un spectacle littéraire ne consiste pas en l'habillage d'un texte récité avec de la musique ou des images afin de le rendre plus attrayant, mais de la prise de possession par des artistes littéraires (dois-je inventer le terme ?) des matériaux « spectaculaires ».

Simon Dumas

La poésie est libre. La parole nue a une force réelle. Le texte doit interpeller, car incarner un texte devant un public comporte des exigences autres. Le poète doit occuper tout son espace, doit occuper tout l'espace. La parole nue est l'ultime modernité.

Pendant dix ans, j'ai réalisé, avec la complicité du poète et dramaturge Michel Garneau, une émission radiophonique consacrée à la musique et à la poésie : *Les Décrocheurs... d'étoiles*. Une réelle tribune, libre et ouverte sur les nombreuses formes de parole. La possibilité de laisser place à différentes expérimentations m'a beaucoup appris. Que ce soit lors de captations de spectacles en direct (poésie, conte, musique, théâtre), de création en studio avec des collectifs, ou de lectures mettant en lumière l'œuvre d'un seul poète ou écrivain. Trois heures en direct pour apprendre et partager, dans l'acte de dire. Cette émission m'a permis de comprendre que la parole nue, sans artifices avait une force réelle. Nous avons fait le choix de ne jamais noyer les mots dans une texture musicale. Nous avons aussi fait le choix de donner toute la place aux poètes, d'entendre les mots par ceux qui les avaient écrits. Un acte nécessaire. L'instinct du dire à haute voix est réel chez le poète. Il entend et respire le poème.

Christine Germain

Il y a trois fonctions dans l'art : l'une de déconstruction, une autre de maintien et une dernière de renouvellement, de création. Toute création détruit quelque chose, et toute destruction crée quelque chose. La littérature est un art, l'art est un mouvement d'exploration des possibles.

Bien que la première étape d'une nouvelle création soit l'acte d'écriture, la dernière est rarement la publication, mais plutôt la livraison orale. C'est comme si je retranscrivais ma littérature à l'encre du son sur le papier de l'écoute.

La chanson, le conte, le *slam*, tout ce qui entre dans le domaine de la littérature orale, permet parfois à un public qui ne lit pas, ou peu, de se réappropriier les plaisirs du mot et de la langue. Pour moi, il ne fait pas de doute que la force évocatrice d'un poème est décuplée, s'il est dit et performé. Cela dit, il m'apparaît aussi que c'est l'auditeur ou le lecteur qui, en bout de ligne, par son écoute et sa lecture, fait naître en lui la force du poème.

Mathieu Lippé

Pour sa part, Denise Desautels intervient pour dire que, à ce compte, « tout peut être poétique... ». Bien que les pratiques littéraires soient à repenser, l'écriture passe d'abord par le langage, par le temps de la réflexion et de l'écriture, le « temps du ralenti », ce temps nécessaire à la reconstruction en soi du désir, sa façon d'ouvrir l'espace, la pensée, l'imaginaire, par une langue qu'on travaille, qu'on restructure et qui nous pousse plus loin.

L'interdisciplinarité se joue à travers les disciplines. Pour les écrivains, ce n'est pas en cognant à la porte des arts médiatiques ou des programmes multidisciplinaires qu'ils auront accès à plus de financement. Il importe de distinguer entre des modes de création multidisciplinaires et des modes de diffusion multidisciplinaires de la littérature. Il ne s'agit pas de prendre un livre et d'en faire un spectacle, mais de penser, de s'inscrire en tant que créateur dans une démarche dont l'espace ne sera pas celui du livre. Les pratiques littéraires qui s'inscrivent en dehors du livre ne sont pas des pratiques de diffusion de textes littéraires. Cela doit être reconnu et financé pour laisser la place à des créateurs littéraires, qui font de la littérature, mais dont les projets prennent d'autres formes que le livre, que ce soit un spectacle, sur Internet, etc.

En région, il n'y a pas beaucoup d'espaces de diffusion. Il serait important, d'une part, d'élargir la notion d'espaces de diffusion littéraires et d'espaces de diffusion spectaculaires et, d'autre part, augmenter les lieux de création, de créer des résidences de création au sein desquelles matériel, espace, temps et soutien technique seraient disponibles.

Le spectacle littéraire est-il une forme littéraire? Le spectacle littéraire est-il littéraire? Est-ce de la littérature? Peut-être s'agit-il de fausses questions... Plutôt une forme artistique qui résulte de la collaboration de plusieurs genres littéraires. Il faut distinguer le spectacle de diffusion (une œuvre littéraire déjà existante) du spectacle littéraire (une création). Ce qui existe comme programmes ne peut pas répondre à de nouveaux besoins. La problématique est très différente pour le *slam* et le *spoken word*. Ils ont leur place dans les programmes de soutien financier existants, parce qu'il s'agit de création. Mais il n'y a pas encore de comités formés avec des pairs qui puissent les apprécier. Comment se positionner dans ce système qui ne reconnaît pas à sa juste valeur de nouveaux espaces de diffusion, de nouvelles possibilités de diffusion, le passage du texte à la scène, au moyen d'une collaboration entre différents genres?

Nous lisons, nous écrivons, nous récrivons, nous relisons, nous redonnons, et nous manquons d'argent, nous manquons de matériaux. On puise à tous les autres programmes, alors que nous ne sommes pas nommés, alors que tous les autres artistes, tous les autres programmes et disciplines puisent au littéraire, à toutes les époques. Ce n'est pas une plainte, mais un salut et une demande d'augmenter le pourcentage alloué à la littérature et au conte, le plus possible. C'est une demande matérielle. *Il faut saluer le littéraire littéralement.*

Chantal Neveu

Les nouveaux espaces de la pratique littéraire

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
Le <i>spoken word</i>, le <i>slam</i>, le spectacle littéraire remettent en cause les canons esthétiques traditionnels de la littérature. Ces nouvelles pratiques reposent sur le principe que la voix, le contact avec le public et l'utilisation des autres arts (la multidisciplinarité) permettent de renouveler la création et la diffusion littéraires. Si le texte reste à la base des œuvres créées, il n'est pas d'abord destiné au livre mais à la performance. Le secteur de la littérature étant actuellement dominé par la création littéraire destinée à la publication, ces nouveaux espaces de la pratique littéraire manquent de moyens pour se réaliser pleinement.	6.1 Mise sur pied de programmes d'aide financière et de comités de pairs reflétant la variété des pratiques littéraires pour évaluer les demandes de bourses de création de nouveaux objets littéraires. 6.2 Création d'un réseau de mentorat entre gens et organismes, qui possèdent des moyens techniques et des lieux appropriés, et des créateurs isolés.
Au CALQ, l'aide à la création littéraire est à la base du soutien aux écrivains. De nouveaux types d'œuvres, d'inspiration multidisciplinaire, sont apparus. Ces œuvres sont multiformes : spectacles littéraires, sites Internet, vidéos-poèmes, etc. Ces projets sont plus coûteux à créer et à diffuser que la simple lecture publique. À l'heure actuelle, les spectacles littéraires sont financés à même le budget du secteur de la littérature et du conte. Une crainte légitime existe que le spectacle littéraire prenne le dessus sur l'écriture dans le financement public.	6.3 Distinction dans les programmes du CALQ entre la démarche de création et de diffusion multidisciplinaires et la création littéraire traditionnelle. 6.4 Décloisonnement des programmes du CALQ et de la SODEC dans le but de répondre aux nouvelles réalités littéraires et aux nouveaux modes de diffusion.
Les espaces de création sont aussi importants que les espaces de diffusion. Ces espaces de création sont primordiaux pour les écrivains, qui ont autant besoin d'endroits physiques pour réaliser leurs œuvres que de temps et d'argent.	6.5 Développement du programme de résidences de création du CALQ. 6.6 Création d'espaces de diffusion littéraire en région. Y associer le MCCCCF et le MÉLS.

ENJEUX	PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION
La part du budget du CALQ dédiée à la littérature équivaut à 3 %. Alors que les budgets des autres secteurs disciplinaires ont profité de hausses substantielles au fur et à mesure de l'augmentation du budget global du CALQ, le secteur de la littérature et du conte souffre d'un sous-financement. Devant la multiplication des nouveaux espaces de la pratique littéraire et les besoins grandissants des écrivains pour l'écriture de nouveaux types d'œuvres, il serait important que le secteur dans son ensemble obtienne de nouveaux subsides, de manière à ce que le soutien offert aux nouveaux espaces de la création littéraire ne vienne pas amoindrir la part réservée à la création littéraire plus traditionnelle.	6.7 Augmentation du financement alloué à la littérature et au conte dans le budget du CALQ.

SÉANCE PLÉNIÈRE

ANIMATRICE : MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE

SYNTHÈSES DES ATELIERS : ALINE APOSTOLSKA, JACQUES FALQUET,
NICOLAS LANGELIER, PIERRE LAVOIE, STÉPHANE LÉPINE, GUY RODGERS

Présentation détaillée des synthèses des six ateliers incluant des commentaires formulés par des intervenants au cours de la séance plénière :

PISTES D'ACTION ET DE RÉFLEXION

1. Consolidation et augmentation du soutien financier à la création littéraire.
2. Établissement d'une alliance avec le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec pour l'obtention de financement en matière de technologies numériques.
3. Adaptation des processus administratifs pour faciliter l'obtention de subventions.
4. Aide aux associations régionales d'auteurs pour la mise sur pied et la consolidation d'un secrétariat permanent.
5. Soutien au développement de la littérature autochtone.
6. Soutien aux associations dans le développement de formations.
7. Soutien à la mise sur pied de maisons des écrivains ou de maisons de la littérature, et de lieux de diffusion régionaux.

En terminant

Cinq mots clés à intégrer pour mieux soutenir l'évolution et le développement de la création littéraire et du conte :

**MUTATION
EXCELLENCE
CRÉATION
RÉSISTANCE
ENSEMBLE**

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec	1
Avant-propos méthodologique	2
Introduction	3
Ouverture	6
Table ronde	8
Hommage	12
ATELIER 1	
Le développement de la création littéraire et l'enjeu numérique	13
Enjeux et pistes d'action et de réflexion	18
ATELIER 2	
Les conditions de vie des créateurs aujourd'hui	19
Enjeux et pistes d'action et de réflexion	24
ATELIER 3	
Les défis de la vie associative	26
Enjeux et pistes d'action et de réflexion	30
ATELIER 4	
Comment améliorer la diffusion et la circulation de la création littéraire au Québec et à l'étranger?	33
Enjeux et pistes d'action et de réflexion	38
ATELIER 5	
Comment améliorer la diffusion et la circulation de la littérature orale au Québec et à l'étranger?	41
Enjeux et pistes d'action et de réflexion	46
ATELIER 6	
Les nouveaux espaces de la pratique littéraire	48
Enjeux et pistes d'action et de réflexion	52
Séance plénière	
Pistes d'action et de réflexion	54

LISTE DES COLLABORATEURS

Comité d'orientation

- Académie des lettres du Québec :
Louise Dupré
- Association des auteurs des Laurentides :
Pauline Vincent
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec :
Sophie Montreuil, Marilou Sainte-Marie
- Conseil des Arts du Canada :
Carole Boucher, André Laurier
- Conseil des arts de Montréal :
Réjane Bougé
- Conseil des arts et des lettres du Québec :
Yvan Gauthier, Réjean Perron,
Lorraine Tardif, Marie-Ève Vézina
- Maison de la poésie :
Isabelle Courteau
- Productions Rhizome :
Yves Doyon
- Quebec Writers' Federation :
Peter Dubé, Ian Ferrier
- Regroupement du conte au Québec :
Nicolas Rochette, Jacques Falquet,
Petronella Van Dijk
- Société de développement
des entreprises culturelles :
Louis Dubé
- Société de développement
des périodiques culturels québécois :
Daniel Sernine
- Union des écrivaines
et des écrivains québécois :
Pierre Lavoie

Le CALQ remercie également Brigitte Malenfant, Sylvie Gignac, André Racette, Nathalie Leclerc, Sylvie Raymond, le personnel de la Direction de la planification, de la coordination et de l'évaluation des programmes ainsi que le personnel de la Direction des relations publiques.

Rédaction du bilan : Pierre Lavoie

Graphisme : Isabelle Toussaint Design graphique

Photographie : Jean-Guy Thibodeau

Impression : Le groupe QuadriScan

Cette publication est une production de la Direction des communications, du mécénat et des territoires du Conseil des arts et des lettres du Québec. Le contenu de ce document figure intégralement sur son site Web : www.calq.gouv.qc.ca

Bureaux du Conseil des arts et des lettres du Québec

QUÉBEC

79, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5N5

Téléphone : 418 643-1707
Sans frais : 1 800 897-1707

MONTRÉAL

500, place d'Armes, 15^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

Téléphone : 514 864-3350
Sans frais : 1 800 608-3350

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2012
ISBN (version imprimée) : 978-2-550-64298-5
ISBN (version PDF) : 978-2-550-64299-2

[LOGO FSC]

*Conseil des arts
et des lettres*

Québec 